

# Bulletin mensuel

DE LA

## CHAMBRE DE COMMERCE



### SOMMAIRE

La mission commerciale française . . . . .	1	Nos industries de guerre . . . . .	8
La situation au Canada . . . . .	4	La guerre économique . . . . .	8
Perspectives commerciales . . . . .	5	Ce que New York expédie aux alliés . . . . .	10
Nos pêcheries . . . . .	6	Recensement industriel . . . . .	10
Fer et acier . . . . .	7	Accusé de réception . . . . .	10
La construction à Montréal . . . . .	7	L'industrie allemande . . . . .	11

**LIGNE**

Service

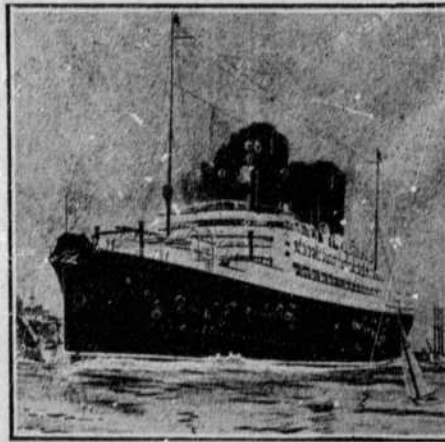
DE

Londres et Southampton  
à  
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, 8 rue Water,  
1 rue RunfordLONDRES, 51 Bishopgate, E.C.  
29 Cockspur St. S. W.

PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andonia".

**CUNARD**

Canadien

DE

Montréal à  
Londres via Plymouth**HONE & RIVET**

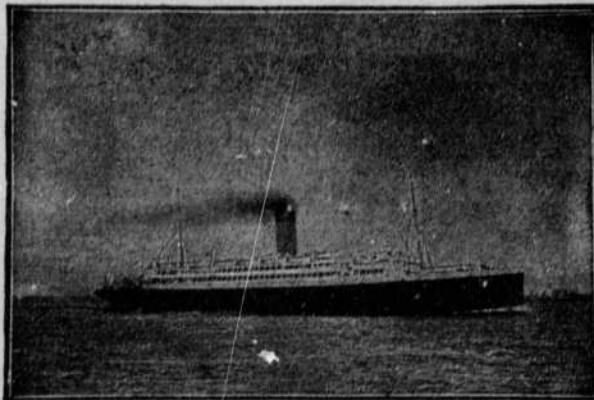
9 Boul. St. Laurent, Montréal.

**The Robert Reford, Co., Ltd.**Montréal, Toronto, Québec,  
St. Jean, N. B., Portland, Me.**WHITE STAR DOMINION LINE**

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

**MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL**

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Havre, Lyon,  
Charente, Bordeaux, etc., aussi de la Suisse.Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-  
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance  
distribués par tous les agents de chemins de fer. Pour in-  
formations et départs des navires, s'adresser aux agents de  
chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie ou à**POUR FRET**—Hernu Perron et Cie, 95, rue des Marais,  
Paris; H. Genstal et fils, Havre; R. Molroux et Cie, Lyon; A.  
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et  
Cie, Bala.**POUR PASSAGERS**—Nicholas Martin, 9, rue Scribe, Paris;  
E. LePont-A. Le Niece, Cherbourg.**HONE & RIVET**, 9 Boul. St-Laurent.**W. M. MACPHERSON**, 53, rue Dalhousie, Québec.**M. A. OVEREND**, 28, rue Wellington Est, Toronto.**WHITE STAR DOMINION LINE**, 118, rue Notre-Dame Ouest,  
Montréal**JOS. COTE**Le plus grand  
distributeur d'articles de fumeurs à Québec.

Fondée en 1887

**Six magasins en ville :****ST-ROCH:**

Succursale No 1: 179 rue St-Joseph.

**HAUTE VILLE:**

Succursale No 2: 26 rue St-Jean.

**FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE:**

Succursale No 3: 234 rue St-Jean.

**BASSEVILLE:**

Succursale No 4: 76 Côte de la Montagne.

**ST-SAUVEUR:**Succursale No 5: 459 rue St-Joseph et  
700 St-Valier.**Bureau chef et département de gros :****188 RUE ST-PAUL**

Phone 1272.

# Conseil d'administration de la Chambre de Commerce pour 1915-16

## PRÉSIDENT

M. FRANK PAUZE, manufacturier et marchand de bois, 324 avenue Greene.

## 1er VICE-PRESIDENT

M. LUDGER GRAVEL, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.

## TRESORIER

M. JOSEPH FILIATRAULT, marchand, propriétaire de la "MAISON FILIATRAULT", 429-433 boul. Saint-Laurent.

## 2ème VICE-PRESIDENT

M. J.-A.-E. GAUVIN, pharmacien et chimiste, 850 rue Sainte-Catherine Est.

## SECRETARE

M. RODOLPHE BEDARD, L.I.C., comptable expert, 55 rue Saint-François-Xavier.

## AVOCATS CONSEILS

M. LEON GARNEAU, C.R., 55 rue Notre-Dame Ouest.

M. EDOUARD FABRE-SURVEYER, C.R., 675, Dominion Express.

**CONSEIL D'ARBITRAGE.** — MM. Frank Pauzé, le général A.-E. Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput.

## CONSEILLERS

M. Baillargeon, J.-B., ent. de camionnage, 326, Ontario Est.  
M. Berthiaume, Arthur, gérant de "La Presse".  
M. Cabana, J.-N., gér. Caisse hypothécaire, 20 rue St-Jacques.  
M. Caron, A.-L., fab. de bijouterie, 235, Bleury.  
M. Chevrier, J.-N., gérant "Le Devoir", 43, rue St-Vincent.  
M. Daoust, Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 49, carré Victoria.  
M. Daoust, J.-E.-C., architecte, 180, rue St-Jacques.  
M. Desmarteau, Alexandre, comptable-liquidateur, 60, Notre-Dame Est.  
M. de Tonnancour, L.-C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.  
M. Ethier, Joseph, de "Laporte, Martin & Cie", 554, rue St-Paul Ouest.

M. Frigon, A.-P., comptable-banquier, 103, rue St-Frs-Xavier.  
M. Gagné, Léon, Jr., de la "Western Lumber Co.", 180, St-Jacques.  
M. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.  
M. Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101, rue St-Laurent.  
M. Léger, Arthur, marchand-quincaillier, 479, Mont-Royal Est.  
M. Martin, C.-E., de "P.-P. Martin & Cie", 50, rue St-Paul Ouest.  
M. McDonald, Duncan, commissaire de la Ville, Hôtel-de-Ville.  
M. Renaud, Alphonse, marchand de meubles, 736, Ste-Catherine Ouest.  
M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39, rue Dowd.  
M. Tarte, Eugène, co-prop. de "La Patrie".

## MEMBRES EX-OFFICIO DU CONSEIL

### 1.—Anciens présidents

M. D. Parizeau, ancien député, 2951, rue St-Dominique.  
M. H. Laporte, de "Laporte, Martin & Cie", 584, rue St-Paul Ouest.  
M. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.  
M. Damase Masson, angle Ramsay et du Marché, Québec.  
M. L. E. Geoffrion, financier, 284, rue Lagauchetière Ouest.  
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 150, boul. St-Joseph Ouest.

M. Adélar Fortier, de la "Montreal Dairy Co.", 290, Ave Papineau.

M. C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, rue Hôtel de Ville.  
M. Isaie Préfontaine, financier, 425, Transportation Bldg.  
M. O.-S. Perrault, gér. de l'Imperial Tobacco, 909, rue St-Antoine.  
M. Frédéric-C. Larivière, march.-quincaillier, 911, St-Laurent.  
M. Armand Chaput, de "L. Chaput, Fils & Cie", 2, rue de Breslau.  
M. le général Labelle, "St. Lawrence Flour Mills", 1110, N.-Dame O.

### 2.—Anciens vice-présidents et trésoriers

Hon. Alph. Racine, 60, rue St-Paul Ouest.  
M. Ubalde Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.  
M. L. J. A. Surveyer, 52, rue St-Laurent.

M. S. D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.  
M. J.-B.-A. Lanctôt, 212, rue St-Laurent.  
M. Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.  
M. Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.

**Vérificateurs des comptes.** — MM. Joseph Desautels, L.I.C., 838 rue St-Hubert, et Ernest Saint-Amour, comptable, Edifice Banque de Québec.

**Membre d'honneur de la Chambre.** — L'hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

## COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1915-1916.

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

**Affaires municipales.** — M. Alfred Lambert, président; MM. Isaie Préfontaine, J.-O. Labrecque, J.-U. Emard, C.-E. Martin, Arthur Léger, L.-E. Gauthier, Emile Rolland, A.-A. Labrecque, L.-A. Lavallée, C.R.

**Agriculture et colonisation.** — M. Adélar Fortier, président; MM. le docteur T.-A. Brisson, Etienne Blanchard, L.-M. Cornélius, Jos. Quintal, Arthur Berthiaume, Eugène Tarte, J.-H.-Paul Saucier, Oscar-F. Berthiaume, Fortunat Monette, Joseph Gareau.

**Beurre et fromage.** — M. J.-A. Vaillancourt, président; MM. Adélar Fortier, Ch. Langlois, L.-O. D'Argencourt.

**Bulletin.** — M. Joseph Contant, président; MM. Emile Rolland, H. Godin, le docteur T.-A. Brisson, J.-H.-Paul Saucier, J.-N. Chevrier, Léon Gagné, Arthur Berthiaume, Eugène Tarte.

**Comptabilité.** — M. Alexandre Desmarteau, président; MM. A. Cinq-Mars, P.-H. Dufresne, Ernest Saint-Amour, P.-A. Gagnon, Geo. Gonthier, Henri Viau, Jos. Desautels, Eug. Prévost.

**Cuir et peaux.** — M. A.-S. Lavallée, président; MM. Jos. Daoust, Alf. Lambert, Nap. Tétrault, L.-E. Gauthier, S.-D. Joubert, J.-B.-A. Lanctôt, Raoul Claude, Paul Gaillbert.

**Enseignement technique et industries manufacturières.** — M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. Ludger Gravel, J.-F.-L. Bérubé, A.-L. Caron, Jos. Fortier, F.-C. Larivière, J.-T. Marchand, T. Trudeau.

**Epiceries et produits alimentaires.** — M. Armand Chaput, président; MM. Jos. Ethier, L.-O. D'Argencourt, L.-E. Geoffrion, Nap. Gendreau, J.-F. Sauriol, J.-H.-E. Pellerin.

**Expositions et musées.** — M. Jos. Contant, président; MM. C.-H. Catelli, J.-B. Baillargeon, U.-H. Dandurand, le colonel Labelle, J.-O. Gareau, J.-F. Loisel, J.-A. Beaudry, L.-C. de Tonnancour, Dr L.-O. Bournival.

**Fers et métaux.** — M. Arthur Léger, président; MM. Alex. Prud'homme, T. Trudeau, Alfred Jeannotte, I.-L. Lafleur, Jos. Letourneux, L.-J.-A. Surveyer, P.-C. Larivière, Alf. Barrette.

**Finances.** — M. Ludger Gravel, président; MM. J.-A.-E. Gauvin, Jos. Filiatrait, Jos. Fortier, Armand Chaput, C.-E. Martin, A.-P. Frigon.

**Hautes Etudes Commerciales.** — M. Adélar Fortier, président; MM. Ludger Gravel, J.-A. Beaudry, G. DeSerres, Jos. Perrault, A.-P. Lespérance, Yrfflé Bastien, Geo. Gonthier.

**Législation.** — L'hon. M. N. Pérodeau, président; MM. Isaie Préfontaine, L.-A. Lavallée, G.-N. Ducharme, Edouard Montpetit, J.-M. Vilson, F.-S. Mackay, J.-N. Cabana, Me Léon Garneau, C.R., Me Edouard Fabre-Surveyer, C.R.

**Mines, bois et forêts.** — M. Léon Gagné, Jr., président; MM. J.-T. Marchand, J.-N. Chevrier, Alph. Renaud, Rod. Tourville, J.-H. Danseureau, J.-T.-R. Laurendeau, Eustache Lemay, J.-C.-H. Dufresne.

**Nouveautés.** — M. C.-E. Martin, président; MM. Alph. Racine, J.-N. Dupuis, J.-F. Loisel, J.-O. Gareau, Jos. Filiatrait.

**Produits chimiques.** — M. J.-A.-D. Godbout, président; MM. J.-A.-E. Gauvin, Joseph Contant, Henri Lanctôt, Arthur Décary, J.-G.-A. Filion, Henry Miles, A. Lebeau.

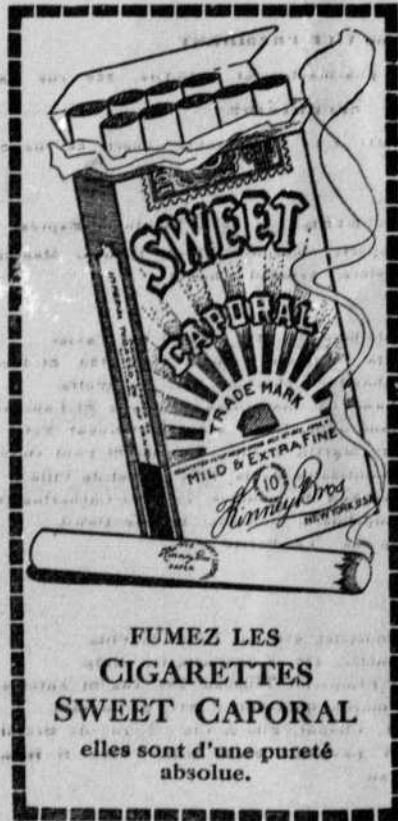
**Réception.** — M. Duncan McDonald, président; MM. le colonel Labelle, Victor Tardif, Emile Rolland, J.-A. Beaudry, Jos. Fortier, H. Duverger, J.-H.-Paul Saucier, Clovis Saint-Louis.

**Transports, Postes, Télégraphes et Téléphones.** — M. C.-H. Catelli, président; MM. Adélar Fortier, Alex. Desmarteau, Jos. Filiatrait, J.-B. Baillargeon, C.-E. Racine, Arthur Gaboury.

**Vins et liqueurs.** — M. F.-X. Saint-Charles, président; MM. L.-A. Wilson, Armand Chaput, Donat Raymond.

**Voyageurs de commerce.** — M. J.-H.-Paul Saucier, président; MM. Adélar Fortier, Ludger Gravel, J.-F. Loisel, L.-N. Veilleux, E.-N. Robitaille, Harry Godbout, Raoul Dupré, J.-A. Brais, J.-Emile Roy, E.-D. Cauchon.

**De l'immeuble de la Chambre.** — M. A.-P. Frigon, président; MM. J.-E.-C. Daoust, C.-H. Branchaud, C.-E. Martin, A.-L. Caron, Gaspard DeSerres, J.-A.-E. Gauvin.



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"

quant vous achèterez

DES

Malles, Sacs de Voyage,  
Harnais, Etc.

Cette marque est la garantie d'une  
qualité supérieure. Les marchandises qui  
la portent donnent un meilleur service et  
une plus longue durée. Elles ne sont pas  
plus dispendieuses que les autres.

*Lamontagne Limitée.*

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

Bureaux

427, Edifice Transportation  
120, rue St-Jacques

Tel. Main 279

IMPERIAL BROOM  
CO.

(ENRÉGISTRÉE)

MONTREAL

NOS BALAIS SONT  
FAITS à la MAIN

Tous nos balais  
sont garantis

MANUFACTURE

65-67, rue St-Timothée

Téi. Est 4401

## Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre  
Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska  
et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on s'initie à donner  
de meilleurs chars, un service rapide et toute l'accom-  
modation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortier-  
ville étant à 55 milles de Lévis, cela raccourcira le trajet  
considérablement quand le réseau sera complété entre la  
Vieille Capitale et la Métropole.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes  
les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources Abénakis connues de tous les Etats-Unis  
et du Canada pour les guérisons nombreuses que leur eau  
fait, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via  
Yamaska.

Nicolet, qui compte une population considérable et  
un commerce important, est relié directement à Montréal  
par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle direction, les trains entrent et sortent  
directement de Montréal — gare Bonaventure — sans  
transbordement à St-Lambert, comme autrefois.



Chemin de Fer du  
Gouvernement  
Canadien

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS  
**INTERCOLONIAL**  
PRINCE EDWARD ISLAND RY

L'Intercolonial est le seul chemin de fer entièrement  
canadien qui circule entre l'Océan Atlantique et la  
Métropole. Deux convois express, l'"Ocean Limited"  
quotidien, et l'Express Maritime, tous les jours excepté  
le samedi font le service entre Montréal et Halifax  
et sont reconnus par l'excellence de leurs chars dortoirs  
et à diner. Le terminus étant à la gare Bonaventure,  
cela permet de communiquer avec tous les trains de  
l'Ontario, de l'Ouest Canadien, du centre et de l'Ouest  
des Etats-Unis. Le service local des passagers sur le  
chemin de fer du gouvernement canadien, en proportion  
de la population qu'il dessert, n'est pas surpassé en  
Amérique.

Les opérations des convois rapides pour le fret, la  
fréquence du fret local et spécial et l'attention qui  
est donnée à ce département, sont à l'entière satisfac-  
tion des clients.

**W. A. BAKER, C.R.**  
AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue St-Jacques

Hon. P. E. LeBlanc, C.R. Alfred Forest, LL.M.  
Edm. A. Brossard, C.R. Arthur Lalonde, LL.B.

**LeBlanc, Brossard, Forest & Lalonde**

AVOCATS  
55 RUE SAINT-JACQUES  
Edifice du "Crédit Foncier",  
Montréal.

Tél. Main 8494-8495  
Adresse télégraphique "Blansard".

F. W. Hibbard, C.R.  
Louis Gosselein, C.R. Hon. R. Dandurand, C.R.  
Conseil

**HIBBARD, GOSSELEIN & MOYSE**  
AVOCATS

Tél. Main 8187 107, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Main 7739 Cables "FABSURVEY"

**Edouard Fabre-Surveyer**

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce,  
de l'étude de  
**SURVEYER, OGDEN & COONAN,**  
Avocats et Commissaires.  
EDIFICE DOMINION EXPRESS,  
145, rue ST-JACQUES, MONTREAL.

E. A. D. Morgan Saluste Lavery  
**MORGAN & LAVERY**  
AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 620. Edifice Transportation  
120, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 2670. Cable, Edmor.  
M. Lavery à son bureau du soir: I. Saint-Thomas, Longueuil.

Tél. Main 1859  
Léandre Bélanger Adrien Bélanger

**Bélanger & Bélanger**

NOTAIRES, COMPTABLES  
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,  
Règlement de Successions,  
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL.

**R. FARIBAUT**

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL  
Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Est 807. Tél. Rés. St-Louis 7543

**YVON LAMONTAGNE**

avocat

B.A.L.L.B.

chambre 85

EDIFICE DANDURAND

194 RUE STE-CATHERINE EST  
Cote St-Denis

Bureau du Soir: de 7 1-2 à 8 1-2 hrs.

TÉL. BELL MAIN 8240

**DE GASPE BEAUBIEN**

INGENIEUR-CONSEIL

Estimés, Plans et Devis.

Ch. 18 Edifice Assurance Royale  
**PLACE D'ARMES, - MONTREAL.**

Tél. Bell Main 375

**A. & E. LOIGNON**

INGENIEURS  
CIVILS . . . .

17, Cote de la **PLACE D'ARMES**  
MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

**S. A. BAULNE**

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique.

Arpentage, Plans, Devis, Estimés, etc., pour  
toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts,  
pouvoir d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

**Surveyer & Frigon**

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levées de Plans, Estimations  
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 56 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 5808

MONTREAL.

**INGENIEURS - ARPENTEURS**

ARCHITECTES

**VINCENT & GIRQUARD**

15 RUE ST-JACQUES,  
MONTREAL

Succursale à ST-HYACINTHE, P. Q.

Aqueducs - Chemins - Subdivision  
Bornages - Brevets d'invention.  
Evaluations de Propriétés.

Tél. Main 1168

**PATENTES**  
*Marques de*  
**Commerce**

Informations gratuites.  
EDIFICE POWER, Ch. 525-526,  
83 rue CRAIG OUEST  
Enregistrés aux Etats-Unis

**PIGEON, PIGEON & DAVIS**

18 années d'expérience

Tél. Main 3024 MONTREAL

**SOYEZ PRET**

Si vous voulez profiter de la cam-  
pagne qui est faite en faveur de la fabri-  
cation Canadienne, **OUTILLEZ-VOUS**  
**POUR LA CONCURRENCE** en consul-  
tant notre ingénieur expert pour la cons-  
truction de machinerles spéciales.

**Lymburner Limited**

5 à 15, rue des Commissaires, MONTREAL

**PATENTES**  
**OBTENUES PROMPTEMENT**

Dans tous les pays  
Pour renseignements, demandez le Guide de  
l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par

**MARION & MARION**

364 rue Université angle rue Ste-Catherine  
Phone: up 6474 Montréal

Ubalde Garand Tancred D. Terroux

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et Courtiers

48, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL  
Près de la Place d'Armes

Tél. Bell Main 6629

**J. B. D. Légaré**

Courtier en Immeubles  
et Promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 3335

**J. ALBERT SAVIGNAC**

NOTAIRE

(autrefois de Blon et Savignac)

Spécialité: Examen de titres, règlement de  
difficultés commerciales, difficultés de famille,  
successions; placements de capitaux à taux très  
avantageux; Prêts aux fabriques et aux com-  
munités scolaires.

Bureau: 99 rue St-Jacques,

Edifice Banque Nationale

Le soir après 7 hrs: 322 Sherbrooke Est.  
Tél. Est 1643.

Tél. MAIN 1948

## Langevin & Larchevêque

8 RUE ST-JACQUES

Papeterie,  
Livres.  
Reliure,  
Librairie,  
Impressions.

Ameublements et Articles de bureaux.



Pupitres,  
Chaises,  
Casiers,  
Bibliothèque à  
sections

MM. Langevin et Larchevêque sont membres de la  
Chambre de Commerce.

## LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1649

Tél. Est 1075

### MANUFACTURIERS

Confitures,  
Gelées, Sirop,  
Ketchup,  
Lessive concentrée,  
Caustique, etc.

111 rue St-Timothée  
MONTREAL



## Un jardin de Prix

C'est une grande satisfaction de cultiver, dans son jardin, des légumes et des fleurs qui peuvent être exhibés dans les grands concours de potagers et d'horticulture. Vous attendrez ce but en semant les **GRAINES DE HAUTE QUALITE**

**D ET F**

Par l'emploi exclusif des graines **D ET F M. F. S. Watson**, de Lachine, P. Q., a, l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin à prime l'été prochain.

Catalogue gratis sur demande.

### Dupuy & Ferguson

38 Place Jacques-Cartier - Montréal.

## Derrière votre téléphone



Derrière le téléphone Bell, il y a une petite armée de travailleurs stylés avec soin, qui s'initie à bien remplir la tâche qui lui est assigné. Le total de ses efforts est le résultat de la commodité que nous fournissons — le service téléphonique.

En étudiant la nécessité de votre téléphone et de l'aide qu'il peut donner à vos affaires et en employant nos services locaux et de longue distance, à ces fins, vous aiderez de beaucoup à obtenir les meilleurs avantages de nos instruments.

Servez-vous du téléphone intelligemment, avec système et persistance.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

The Bell Telephone Co of Canada

# BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement— Un an: ..... \$1.00  
Le numéro : ..... 10

MONTREAL, JANVIER 1916

Le service gracieux du Bulletin est  
fait à tous les membres de la Chambre.

## La Mission Commerciale Française

**Réception à la Chambre de Commerce.—Manifestation au Monument National.—"Il ne faut pas que nous soyons surpris par la paix comme nous l'avons été par la guerre."—Après la paix, la guerre économique.**

La mission commerciale française déléguée par le Gouvernement de la République et conduite par M. Damour, député des Landes, a fait, comme on sait, un bref séjour à Montréal (du 18 au 24 décembre). M. Damour était accompagné, dans notre ville, de MM. Gabriel Chouffour, du Crédit français; Vibien, banquier, et Delesalle-Thiriez, secrétaire du Syndicat français des filateurs de lin.

La venue à Montréal de ces importants délégués a donné lieu à un trop grand nombre de réceptions, pour qu'il nous soit possible d'en rendre un compte complet: visites d'établissements industriels et de maisons de commerce, lunch offert par M. Geo. F. Benson, président du Board of Trade, au St. James Club; dîner donné par M. Frank Pauzé, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, au Montreal Club; déjeuner auquel M. Damour lui-même avait convié, au Ritz, les présidents des associations commerciales de Montréal, — bref, les délégués français ont eu maintes occasions, pendant leur trop court séjour ici, de rencontrer les hommes d'affaires canadiens et de leur faire connaître l'objet de leur mission. Ils ont pu l'expliquer plus au long et à un auditoire plus nombreux lors de leur visite à la Chambre de commerce française et à la Chambre de commerce du district de Montréal, le mardi 21, ainsi qu'au Monument National, à la manifestation organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste le jeudi soir 23 décembre.

Remarqué, à la réception de la Chambre de commerce du district de Montréal: MM. Frank Pauzé, président de la Chambre; Ludger Gravel, 1er vice-président; Rod. Bédard, secrétaire; C.-E. Bonin, Consul général de France; J.-R. Génin, président de la Chambre de commerce française; Dr Brisset des Nos, président de l'Union National Française; E. Rampon, Ed. Bernard, de Montgaillard, C.-H. Catelli, Isaïe Préfontaine, Ed. Fabre-Surveyer, C.-R.; L.-C. de Tonnancour, J.-N. Cabana, L.-N. Veilleux, U.-H. Dandurand, J.-B. Baillargeon, Jos. Hurtubise, Henri Viau, Jos. Daoust, J.-E. Pelletier, J.-O.

Labrecque, Léon Gagné, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

M. Pauzé prend la parole en ces termes:—

"Messieurs.—Le moins que vous puissiez attendre d'un président de Chambre de commerce, c'est qu'il ne fasse pas de discours. Vous ne serez pas déçus. Du reste, les membres de notre Chambre ne sont pas venus ici pour m'entendre, mais pour vous écouter, Messieurs.

"La grande guerre a bouleversé les échanges. Et ce sont sans doute l'initiative et l'activité des hommes d'affaires de tous les pays qui en détermineront le cours nouveau après la guerre. Mais il faut s'y préparer de longue main. C'est pourquoi l'importante mission française, que nous avons l'honneur de recevoir aujourd'hui, est la très bienvenue.

"Vous venez, Messieurs, en éclaireurs. Vous êtes des prospecteurs économiques, et vous venez planter des jalons dans ce pays où nous espérons que vous vous trouvez un peu en famille.

"Dans les affaires, il arrive assez souvent que l'intérêt et le sentiment s'opposent: dans le cas qui nous occupe, ils se confondent et se donnent ainsi l'un à l'autre plus de force.

"Vous avez devant vous des hommes d'affaires, dont les sympathies vous sont acquises d'avance, et qui désirent vous entendre exposer l'objet précis de votre visite. Nous sommes prêts à collaborer avec vous, Messieurs, et à rechercher ce que votre pays et le nôtre peuvent échanger pour notre avantage réciproque.

"Cela dit, je suis heureux de passer la parole à M. Damour, député des Landes, chef de la mission française."

M. Damour, après avoir remercié la Chambre, va droit au fait. En France, après la guerre, il sera nécessaire de reconstruire un grand nombre d'usines et de fabriques, notamment les manufactures de textiles et les

établissements métallurgiques du Nord. On ne se bornera pas à les rebâtir, on en améliorera l'outillage. Personne ne songe à sacrifier la qualité reconnue de l'article fabriqué français, mais nous voulons avoir recours au machinisme le plus moderne parce qu'il assure une production abondante et bon marché.

L'enquête que nous faisons en Amérique est si rapide, continue M. Damour, que nous devons nous borner au plus urgent: les machines agricoles, l'outillage de l'industrie textile et de la métallurgie. Le marché des machines-outils est congestionné par la grande demande des industries de guerre, et l'on se demande ce que ce sera, lorsqu'il y aura la demande pressante des oeuvres de reconstruction, de paix.

Un autre problème très urgent, poursuit M. Damour, c'est la réorganisation des méthodes agricoles. Déjà, avant la guerre, on souffrait, en France comme dans presque tous les pays, du dépeuplement des campagnes. Et l'on s'imagine combien, après la guerre, la main d'oeuvre sera rare. Il faudra y suppléer par la motoculture, et il nous faudra pour cela, et en grand nombre, des machines agricoles mécaniques. Il nous faudra aussi du bois pour construire des abris provisoires dès que seront réintégréées les régions dévastées du territoire français.

C'est tout un problème commercial qui se pose, ajoute le député des Landes, c'est à dire un problème d'échange. Il ne suffit pas de nous organiser en vue d'une production plus active, il faut encore prendre les moyens d'écouler cette production. Or, les relations commerciales entre la France et le Canada ne sont pas ce qu'elles devraient être, ce qu'elles pourraient être.

M. Damour félicite à propos l'Ecole des Hautes Etudes commerciales d'avoir envoyé en France quelques-uns de ses élèves, qui ont tout de suite trouvé une situation. Ce seront des pionniers, dit-il. On ne saurait trop encourager cette importante institution à poursuivre la voie où elle s'est engagée.

Il ne suffira pas de nous réorganiser en France, assure le député des Landes, il faut encore nous organiser ici, au Canada, où des comptoirs d'échantillons et de vente faciliteront, activeront l'écoulement des produits français. Et nous nous déciderons enfin à fabriquer, non pas ce que nous aimons, mais bien ce que vous désirez.

La prochaine étape — dit en terminant M. Maurice Damour — la prochaine étape consistera en une délégation en France d'hommes d'affaires canadiens. Là, vous nous direz ce que vous voulez nous vendre et nous vous montrerons ce que nous voulons acheter.

M. le consul général de France remercie la Chambre de commerce du bon accueil qu'elle fait à la mission française. Mais, ajoute-t-il, il ne s'agit pas seulement ici de sentiment, il y a encore la question d'intérêt. Les deux pays ont tout à gagner au développement de leurs relations commerciales. C'est pourquoi j'applaudis à l'initiative des jeunes gens de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales qui sont allés en France et ont tout de suite

trouvé à se placer. Ce sera une amorce pour le développement des échanges entre nos deux pays qui ont le grand avantage de parler la même langue. Et je suis convaincu que la délégation canadienne, qui ira l'an prochain en France, accomplira en grand ce qu'ont fait en petit ces étudiants.

Vous connaissez, ajoute M. Bonin, les résultats du traité de commerce passé il y a quelques années entre la France et le Canada. Ces résultats sont encourageants sans doute, mais ils sont susceptibles d'un très vaste développement. Au point de vue commerce, la France occupe au Canada le troisième rang, venant après les Etats-Unis et l'Angleterre. Au cours d'une année seulement, l'Allemagne dépassa la France dans ses échanges avec ce pays-ci.

M. le consul général attend beaucoup de bien de la mission canadienne en France. Allez, Messieurs, dans l'ancienne mère-patrie, dit-il en terminant, et ce ne seront pas des amis qui se retrouveront, mais des frères qui se rejoindront.

MM. Delesalle-Thiriez, Vibien et Chouffour remercient la Chambre du cordial accueil qu'elle leur fait et se mettent avec plaisir, ainsi que M. Damour, à la disposition de ceux de ses membres qui désireraient leur poser des questions.

Invité par M. le président à prendre la parole, Me Edouard Fabre-Surveyer, avocat conseil de la Chambre, dit que nous nous réjouissons de voir arrivé le jour depuis longtemps espéré où les relations commerciales entre la France et le Canada vont atteindre leur plein développement. Puis il rappelle qu'il y a une soixantaine d'années une frégate française, *La Capricieuse*, remontait le Saint-Laurent ayant à son bord des délégués chargés d'une mission commerciale. Or, ces Français, revenant après un siècle dans l'ancienne Nouvelle-France, furent si surpris et émus d'y trouver des hommes de leur race, qu'ils en oublièrent complètement leur mission. On n'en connut l'objet que par une phrase incidente glissée dans le rapport du chef de la délégation. Aujourd'hui, conclut M. Surveyer, nous sommes plus pratiques, et si le sentiment n'est pas moins vif qu'autrefois, nous n'en perdons pas de vue pour cela le côté pratique.

M. le président demande le concours de la Chambre de commerce française et son président, M. J.-R. Génin, assure qu'il lui est tout acquis.

M. Isaie Préfontaine remercie M. Génin et les membres de la mission française pour l'intérêt qu'ils portent aux étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales qui sont allés se fixer en France et qui seront des intermédiaires entre ce pays et le nôtre.

Je vois avec plaisir, continue M. Préfontaine, que la France envoie au Canada des délégués chargés de rechercher les possibilités d'augmenter les échanges. Cette démarche s'imposait. En 1909, rappelle l'ancien président de la Chambre de commerce, je suggérais que cela fût fait, devant des délégués du Commerce extérieur.

M. Préfontaine invite la mission française à aller visiter l'École des Hautes Etudes commerciales et annonce que deux autres étudiants partiront probablement pour la France d'ici quelque temps. Ces jeunes gens, conclut M. Préfontaine, seront en France des apôtres du commerce canadien et, à leur retour au pays, des missionnaires du commerce français.

\* \* \*

Le jeudi soir 23 décembre, la Société Saint-Jean-Baptiste recevait, au Monument National, M. Damour, chef de la mission française, les présidents et des délégués des corps commerciaux de Montréal et autres hommes d'affaires. M. le consul général de France avait pris place sur l'estrade. Mme Bonin occupait une loge.

M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, souhaite la bienvenue à M. Damour: "Vous êtes ici chez vous, dans ce pays que des Français ont ouvert à la civilisation."

M. le consul général présente M. Maurice Damour "qui va nous dire ce que nous pouvons faire dans l'intérêt commun de la France et du Canada." Rappelant que la France occupe le troisième rang dans le commerce du Canada, M. Bonin observe que les échanges ont, depuis le début de la guerre, augmenté énormément, et exprime l'espoir que le volume de nos échanges se maintiendra aussi considérable après la signature de la paix, grâce à l'organisation dont on jette actuellement les bases. Des négociants et industriels canadiens iront parfaire cette organisation en France, où ils retrouveront, non pas seulement des amis, mais des frères.

M. E. Dubeau, adjoint du maire de Montréal, souhaite la bienvenue au député des Landes, au nom de notre ville française, "qui est celle qui a le plus prospéré dans la Confédération."

M. Maurice Damour se lève. (Il est acclamé.) Après la conclusion de la paix, dit-il, qui ne pourra être signée que lorsque le militarisme prussien sera anéanti, commencera la guerre économique. Il faut nous y préparer. Il ne faut pas que la France soit surprise par la paix comme elle l'a été par la guerre.

L'est et le nord de la France sont, comme vous savez, dévastés. Il s'agit de reconstruire, de tout réorganiser. L'objet de la mission française en Amérique est de chercher des machines-outils pour les usines métallurgiques, de l'outillage pour les fabriques de textiles, des instruments aratoires. Nous allons au plus urgent. Mais la demande est si grande sur le marché des machines, aux Etats-Unis, qu'on exige pour la livraison un délai de six mois. La France achetait presque toutes ses machines en Allemagne avant la guerre, et l'on croira sans peine qu'il n'en sera pas de même après.

L'enquête de notre mission au Canada porte sur différents points. Nous aurons besoin après la guerre, de tracteurs pour la motoculture, à cause de la grande rareté de la main d'oeuvre agricole, nous aurons aussi besoin

d'un grand nombre de machines afin de moderniser nos industries.

Après mon premier voyage au Canada, continue M. Damour, j'ai fait une enquête sur les industries en France. Dans la coutellerie, la porcelaine, l'horlogerie bon marché, le travail à la mécanique n'est pas assez développé chez nous: il y aura lieu de faire une réorganisation intérieure de plusieurs usines.

Il faudra aussi modifier nos méthodes commerciales. Il importe de renoncer à l'illusion qu'il suffit, pour faire des affaires, d'attendre le client chez soi, et à cette autre illusion, qu'on peut imposer ses goûts aux clients au lieu de se conformer aux leurs. Aussi, afin d'aller chercher le client chez lui et de consulter ses goûts, nous établirons au Canada des comptoirs d'échantillons et de vente.

M. Damour se plaît à reconnaître que M. le consul général de France accomplit le travail le plus fructueux pour faire connaître la France au Canada et y développer les échanges, et il regrette qu'il ne soit pas mieux secondé par les maisons de commerce françaises qui, connaissant imparfaitement la géographie, croient suffisant d'avoir à New York un représentant pour toute l'Amérique du Nord. Je verrai, promet M. Damour, les membres des Chambres de commerce de France et je leur dirai que les Etats-Unis et le Canada sont deux pays absolument différents au point de vue de l'exportation française, et qu'ils trouveront ici des hommes désireux de développer les affaires entre la France et la Confédération canadienne.

Lorsque la France en guerre s'est trouvée dans la nécessité d'acheter à l'étranger des choses dont elle avait un besoin urgent, des hommes d'affaires d'un grand nombre de pays sont venus à Paris solliciter des commandes: j'ai vu des Américains, des Espagnols, des Italiens, etc...; mais je n'ai vu aucun Canadien. Mais laissons le passé. Nous avons fait beaucoup d'affaires ensemble, dit M. Damour; mais nous pourrions en faire davantage. Venez en France: nous vous dirons, nous vous montrerons ce que nous achetons et ce que nous vendons. Ensemble nous visiterons les usines et les fabriques françaises, et nous verrons quelles sont nos possibilités d'échanges.

Envoyez des échantillons à la Foire de Lyon, qui se tiendra du 1er au 15 mars prochain, conseille encore M. Damour. Et venez vous-mêmes nous faire connaître vos produits. Que les gouvernements de nos deux pays s'entendent pour continuer sur le terrain économique la lutte qui se livre sur les champs de bataille.

M. le général Labelle analyse l'importance du port de Montréal qui a exporté, en 1914, plus de céréales que tout autre port d'Amérique (75 millions de minots, contre 64 par New York, qui vient en second). L'infatigable commissaire du port de Montréal insiste sur la nécessité d'un service transatlantique direct entre la France et le Canada, et approuve le projet d'une délégation canadienne, disant: Nous devrions aller voir chez eux les Français, pour apprendre beaucoup d'eux, et peut-être leur apprendre un peu quelque chose.

M. le sénateur Dandurand rappelle la visite, il y a quelques années, de la mission Hanotaux, qui n'avait pas un objet commercial, mais dont le chef n'a pas négligé l'importante question qui amène ici la mission concitée par M. Damour, et dont l'hon. M. Dandurand attend des résultats pratiques.

L'hon. M. Rodolphe Lemieux, député, ancien ministre, n'hésite pas à affirmer que le Gouvernement canadien devrait subventionner une ligne française de paquebots. Il est vrai — ajoute en souriant M. Lemieux — que je ne suis pas du côté du gouvernement actuel; mais, au Canada, quand il s'agit de la France, il n'y a pas de politique.

M. Isaie Préfontaine fait ensuite la proposition suivante:

Proposé par M. Préfontaine, président de l'École des Hautes Etudes Commerciales, appuyé par M. Pauzé, président de la Chambre de commerce du district de Montréal:

“Que les hommes d'affaires représentant les intérêts financiers, commerciaux et industriels de Montréal et de sa banlieue, réunis en assemblée au Monument National, à Montréal, le 23 décembre 1915, acceptent l'invitation de la mission française venue au Canada dans le but d'établir des relations d'affaires plus étroites avec la France; qu'ils adoptent le principe de l'envoi d'une délégation canadienne en France au même effet, et qu'un comité composé des présidents des diverses associations et corps publics représentés à cette assemblée soit constitué dans le but d'assurer l'exécution de ce projet.”

Après que cette résolution eût été adoptée au milieu des applaudissements, le président, M. Morin, propose à son tour, que l'on envoie immédiatement par câblogramme, au premier ministre du parlement français, une dépêche dont voici le texte:

M. Briard,  
Président du Conseil,  
Paris.

“Les associations économiques et les représentants des forces industrielles et commerciales du Canada, réunis pour recevoir la mission Maurice Damour, député, acclament son chaleureux exposé. Ils adressent au chef éminent du Gouvernement français leurs sentiments de reconnaissance et de fidèle attachement à la grande et belle France et pour affirmer leur volonté de maintenir demain sur le terrain économique la fraternelle union qui les lie aujourd'hui à la France dans les combats pour le triomphe certain de la cause du droit et de la civilisation, les Canadiens décident de rendre prochainement au vieux pays dont ils conservent le souvenir fervent, la visite faite par la mission Damour qui a ouvert avec succès le plus heureux avenir aux relations économiques entre le Canada et notre chère et glorieuse France.

BENSON, président Board of Trade.  
PAUZE, président de la Chambre de commerce canadienne,

GENIN, président de la Chambre de commerce française.

MORIN, président de la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste.

DR BRISSET, président de l'Union Nationale Française.

SHERRARD, président, Manufacturers' Association.

Cette proposition est acclamée et la soirée se termine au chant de “O Canada”.

### LA SITUATION AU CANADA

*Les finances nationales.*—La situation financière du Canada est bonne, malgré les perturbations provoquées dans tous les domaines par la guerre. Un tableau des recettes pendant huit mois de l'exercice 1915 (31 mars-30 novembre) accuse une augmentation substantielle sur la période correspondante de 1914, encore que, sur ces huit mois de l'année 1914, il n'y en eût que quatre de guerre. L'augmentation globale a été, en nombres ronds, de \$14,288,000 et s'est accusée aux articles suivants: douanes, postes, travaux publics. Les diminutions de recettes à l'accise et sous la rubrique *divers* sont insignifiantes presque, ainsi qu'on le verra du reste dans le petit tableau ci-dessous:

	1914	1915
Douanes . . . . .	\$52,153,819	\$60,155,959
Accise . . . . .	14,362,209	14,161,880
Postes . . . . .	7,825,000	10,940,779
Travaux publics et chemins de fer . . . . .	9,531,785	13,104,300
Divers . . . . .	6,615,188	6,384,385

L'augmentation des recettes des douanes, des postes, des travaux publics et des chemins de fer témoignent d'un regain d'activité économique qui en dit plus long que le plus long article.

L'augmentation des recettes nationales est encore plus considérable qu'il n'y paraît puisque, d'autre part, le gouvernement a abaissé le chiffre des dépenses ordinaires dans les proportions suivantes, durant les mêmes périodes que celles que nous avons prises ci-dessus comme termes de comparaison:

	1914	1915
Services administratifs . . . . .	\$75,708,627	\$65,345,503
Travaux publics, construction . . . . .	26,432,179	23,993,023
Subsides aux chemins de fer . . . . .	1,799,754	967,910

Le gouvernement a donc pratiqué une coupure de plus de 10 millions dans les frais d'administration proprement dits, et la diminution totale des dépenses est d'environ \$13,634,000. Bref, les recettes excèdent les dépenses de la somme de \$14,288,000, — si l'on ne tient

pas compte des frais de guerre, qui ne sont pas inscrits dans les tableaux commentés ici, mais qui s'ajoutent à la dette nationale.

*Le commerce canadien.*—Un rapport préliminaire du Ministère du commerce accuse que le volume de nos échanges, pendant l'année finissant le 31 octobre, a été sensiblement le même que celui de l'exercice précédent: \$972,225,291 en 1915, contre \$973,850,105 en 1914. Ces chiffres ne comprennent pas les monnaies et lingots.

La balance du commerce s'établit ainsi: les importations de marchandises en 1915 ont été de \$421,677,217 et les exportations, de \$500,548,074. En 1914, les importations s'étaient chiffrées à \$514,585,964 et les exportations à \$459,264,141. Les importations vont diminuant de mois en mois, alors que nos exportations augmentent graduellement. L'accroissement de nos exportations est surtout sensible dans notre production industrielle, dont l'écoulement à l'étranger a passé d'une année à l'autre d'une valeur de \$65,454,730 à un chiffre de \$130,848,327.

*Les douanes.*—Le mois de novembre dernier a établi un record d'activité dans notre port. Jamais les recettes d'un mois aux douanes de Montréal n'avaient accusé une augmentation aussi considérable sur le précédent.

Depuis l'ouverture de la saison 1915, on avait constaté de mois en mois de légères augmentations ou diminutions, mais rien qui approchât le progrès réalisé en novembre. Les recettes de ce mois se sont chiffrées, en 1915, à \$2,187,490 contre \$1,317,616 l'année précédente,—soit un accroissement de 65 pour 100.

Les recettes des douanes à Montréal en 1915 ont été de \$2,284,242 supérieures à celles de 1914. Elles ont été de \$21,872,487 l'an dernier et de \$19,588,245 en 1914.

Les recettes de décembre dernier, atteignant \$2,374,473., ont été plus élevées que celles de n'importe quel mois de 1914 ou de 1915. Comparées à celles de décembre 1914, elles accusent un bénéfice de \$1,050,411.

Voici, du reste, la comparaison mois à mois, entre les deux dernières années:

	1915	1914
Janvier . . . . .	\$1,541,064.56	\$1,669,455.97
Février . . . . .	1,680,107.41	1,674,816.99
Mars . . . . .	1,685,528.43	1,729,949.08
Avril . . . . .	1,580,738.38	1,571,255.19
Mai . . . . .	1,855,000.95	2,012,153.47
Juin . . . . .	1,925,575.21	1,820,282.94
Juillet . . . . .	1,657,479.12	1,787,232.26
Août . . . . .	1,807,775.63	1,941,356.30
Septembre . . . . .	1,900,774.90	1,510,630.53
Octobre . . . . .	1,674,477.45	1,229,438.94
Novembre . . . . .	2,187,491.04	1,317,616.37
Décembre . . . . .	2,374,473.61	1,324,056.72
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>\$21,872,486.69</b>	<b>\$19,588,244.72</b>

## PERSPECTIVES COMMERCIALES

L'année qui commence s'annonce bien. La panique dont nous avons constaté un peu partout les effets depuis le début de la guerre était plutôt dans les esprits qu'elle n'était effective. Et la confiance renaît. L'issue du conflit européen ne laisse plus de doute, quoique, sur la carte, les Allemands aient encore à l'heure présente un acquis appréciable, *un beau jeu*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Mais il ne faut pas croire que la carte géographique provisoire soit le baromètre de la situation des belligérants. Illusion que tout cela: en octobre 1812, l'occupation de Moscou fut fatale à Napoléon, remarque M. Hilaire Belloc. On se rend compte aujourd'hui que, quelle que soit la durée de la guerre, elle se terminera à l'avantage des Alliés et qu'en outre, la criminelle folie du peuple allemand tout entier lui a créé, même sur le terrain économique, des inimitiés dont les nations alliées sauront tirer parti. La confiance renaît au Canada. Donc, plus de panique dans les esprits.

Aussi l'agence Dun, qui fait des enquêtes hebdomadaires sur la situation des affaires, rapporte-t-elle que, dans le monde commercial, on envisage l'avenir avec confiance. Le commerce, stimulé par la période des fêtes, s'est remis à aller à peu près normalement, et les perspectives, au seuil de la nouvelle année, sont bonnes, puisque le pouvoir d'achat de la population, où le chômage a très sensiblement diminué, a plutôt tendance à s'accroître qu'à se restreindre.

Dans les tissus et nouveautés — constate Dun — les commandes sont abondantes et la demande est assez considérable de certaines étoffes pour l'automne. Nos fabriques textiles ignorent le chômage et l'on attend des envois importants de cotons américains.

L'épicerie se ressent de la dépression qui se produit toujours après les fêtes du Nouvel An, mais on compte sur un prochain retour d'activité dans cette branche. On reparle de la possibilité d'un nouveau droit sur le sucre et le thé, mais personne d'autorisé ne s'est encore prononcé sur le sujet. L'industrie de la chaussure traverse elle aussi, ainsi que chaque année, une période d'inactivité relative.

Les rentrées d'argent, surtout dans les districts ruraux, se font assez facilement. Et ce qui indique bien qu'il y a amélioration sensible dans les affaires, c'est la statistique des faillites. Pendant la semaine finissant le 8 janvier, on rapportait des faillites dans six districts accusant un passif total de \$49,000, contre, la semaine correspondante en 1915, treize comportant un passif de \$190,000.

### NOS PECHERIES

Le marché canadien qui naguère, s'approvisionnait beaucoup en poisson aux Etats-Unis, est maintenant plus largement alimenté par nos propres pêcheries, — tel est le fait principal que met à jour le quarante-huitième rapport annuel de la Branche des Pêcheries (Département du Service naval). Le poisson canadien, capturé sur la côte occidentale et le littoral oriental, est transporté à l'intérieur du pays, où il trouve une demande constante. Le poisson abonde dans les eaux canadiennes. La côte de l'Atlantique a une étendue de 5,000 milles, celle du Pacifique en mesure 7,000. On prend du poisson partout, le long de ces côtes, alors qu'à l'intérieur il y a une superficie de 220,000 milles carrés d'eau douce, regorgeant de poissons de toute espèce. En 1913, les pêcheries canadiennes ont donné un rendement de \$31,264,631, — pêcheries maritimes: \$27,198,257; pêcheries intérieures: \$4,066,374. Pour la prise et le transport à la côte, on a utilisé 1,892 vaisseaux de toute sorte et 29,842 bateaux plus petits, avec un équipage global de 69,954 hommes. Les établissements où l'on traite le poisson ont employé 24,559 personnes. Il y a maintenant 9,302 petits bateaux à gazoline faisant la pêche ou le transport du poisson, et leur nombre augmente constamment.

La pêche la plus abondante est celle du hareng, dont on a pris en 1914-1915 2,118,291 quintaux. Vient ensuite la morue: 1,820,025 quintaux, suivi du saumon: 1,409,828 quintaux. Ce dernier est celui qui atteint sur le marché le plus haut prix, ainsi qu'on le verra au tableau ci-dessous des poissons dont la pêche a rapporté plus de \$100,000:

Saumon .....	\$8,560,386
Homards .....	4,339,929
Morue .....	3,886,134
Hareng .....	2,735,257
Flétan .....	1,793,283
Sardines .....	1,349,615
Aiglefin ( <i>haddock</i> ) .....	1,244,840
Poisson blanc .....	975,685
Eperlan .....	837,682
Maquereau .....	826,846
Brocheton ( <i>pikelet</i> ) .....	657,783
Truite .....	633,504
Brochet .....	469,919
Merluce ( <i>hake</i> ) .....	313,921
Clams .....	
Merlan jaune ( <i>pollack</i> ) .....	214,195
Huitres .....	177,979
Perche .....	115,220

Les provinces de la Confédération canadienne se rangent dans l'ordre suivant, par rapport aux pêcheries: Colombie britannique (\$11,515,086), Nouvelle Ecosse (\$7,730,191), Nouveau-Brunswick (\$4,940,083), Ontario (\$2,755,291), Québec (\$1,934,430), Ile du Prince-Edouard (\$1,261,666), Manitoba (\$849,422), Saskatchewan (\$132,017), Alberta (\$86,720), Yukon (\$69,725). Soit un total, en 1914, de \$31,264,631.

Ce total est en diminution de \$1,943,117 sur l'année précédente alors que les pêcheries donnèrent un rende-

ment de \$33,207,748. Ce déficit est tout entier attribuable à ce que l'année précédente était celle où le saumon foisonne dans la rivière Fraser, en Colombie britannique, phénomène qui se produit régulièrement tous les quatre ans. La valeur du saumon pêché dans ce district seul s'est abaissée de \$2,863,280. La valeur des pêcheries en Nouvelle-Ecosse a aussi diminué à cause de la rareté relative du maquereau et de la moindre demande, du fait de la guerre, du homard en conserves. Il y a eu au Nouveau-Brunswick, au contraire, augmentation de \$600,000 à raison de l'abondance de la sardine et de l'élevation constante des prix.

En somme, l'année a été bonne. Les pêcheries ont donné du travail à un grand nombre d'ouvriers, nourri beaucoup de monde et fourni la matière à des exportations considérables. C'est une source certaine de richesse pour le pays.

### LES PECHERIES DU QUEBEC

Ainsi qu'on l'aura constaté ci-dessus, la province de Québec tient le cinquième rang au point de vue de ses pêcheries. On y prend du poisson de mer et d'eau douce. Les produits des pêcheries se sont chiffrés, pour la saison 1914-15, à \$1,924,430, ce qui accuse une augmentation de \$74,003 sur l'année précédente. La province est partagée en quatre divisions. La division du golfe Saint-Laurent est à son tour fractionnée en deux districts: pêcheries de mer, pêcheries d'eau douce. Le premier embrasse les comtés de Bonaventure, de Gaspé, du Sagouay et de Rimouski: le second comprend les comtés suivants: Temiscouata, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Chicoutimi, Charlevoix, Montmorency, Québec. Il y a ensuite la division des Cantons de l'Est, puis celle du Saint-Laurent, comprenant les régions du fleuve depuis le comté de Huntingdon jusqu'à celui de Bellechasse, et les comtés situés entre ceux de Portneuf et de Soulanges. La valeur des homards, maquereaux et éperlans accuse, cette dernière année, une diminution de \$255,435, mais cette diminution a été plus que compensée par l'augmentation de la pêche à la morue, qui se chiffre à \$334,647. La valeur marchande totale des pêcheries du Québec a été de \$1,792,172 pour les poissons de mer et de \$132,258 pour les poissons d'eau douce. La morue atteint la plus grande valeur, viennent ensuite le hareng, le homard, le saumon, le maquereau, etc.

Voici la quantité et la valeur des poissons pêchés pendant la saison 1914-1915:

	Quintaux	Valeur
Saumon .....	11,310	\$ 120,172
Homards .....	22,810	204,915
Morue .....	567,664	1,050,918
Hareng .....	355,849	240,969
Maquereau .....	21,102	72,180
Eperlan .....	1,245	6,225
Brocheton .....	1,289	13,602
Truite .....	356	7,264
Anguille .....	4,871	30,148
Esturgeon .....	1,075	6,916
Brochet .....	871	5,955
Perche .....	1,945	10,420

On trouve dans la province de Québec plusieurs autres poissons, dont la pêche donne un rendement moindre. On y a capturé 85 baleines, contre 87 la saison précédente.

Le capital engagé dans les bateaux et agrès de pêche se chiffre à \$1,392,039. Cette importante industrie fournit du travail à 11,012 hommes.

### FER ET ACIER

Un *Bulletin*, que vient de faire paraître le Ministère des Mines, sur la production du fer et de l'acier au Canada, nous apprend que dans notre pays, aussi bien qu'aux Etats-Unis et ailleurs, cette industrie a subi une dépression dont les causes sont pour une part commerciales et pour une autre, politiques. Peut-être des conditions toutes particulières ont-elles rendu la situation plus difficile ici qu'ailleurs. Il semble que des hauts fourneaux aient été établis à des endroits où c'était une erreur économique de les établir. Des vingt-deux hauts fourneaux terminés au Canada, onze seulement étaient en exploitation en 1914; et rien que deux ont été en exploitation constante. Dans la province de Québec, trois hauts fourneaux, produisant du fer d'une qualité spéciale, ne sont plus en exploitation, leur dernier rendement de quelques centaines de tonnes ayant été enregistré en 1911. Ce sont la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario qui ont produit la fonte l'an dernier, donnant le rendement suivant, en volume et en valeur:

	Tonnes	Valeur
Nouvelle-Ecosse . . . . .	229,052	\$2,951,676
Ontario . . . . .	556,112	7,051,186
	783,164	\$10,002,856

Ces totaux sont approximativement les mêmes que ceux de 1909. La production de la fonte a assez régulièrement augmenté depuis 1899, alors qu'elle atteignit un volume de 100,000 tonnes, jusqu'en 1913, lorsqu'elle fut de 1,128,967 tonnes et se chiffrà à une valeur de \$16,410,012. Et il y a lieu d'espérer que le nombre des hauts fourneaux ira en augmentant au Canada.

L'abaissement de la production de la fonte eut pour corollaire la diminution du rendement de l'acier. En voici les chiffres pour les deux dernières années étudiées dans le rapport:

	1913	1914
	Tonnes	Tonnes
Lingots — à découvert . . . . .	824,818	622,097
Lingots — Bessemer . . . . .	301,932	175,244
Acier fondu — à découvert . . . . .	39,217	15,315
Autres aciers . . . . .	3,026	1,759
	1,168,993	814,415

Dans cette branche de l'industrie l'année 1913 a été sans précédent. La diminution en 1914, environ 30 pour 100, représente vraisemblablement le point extrême du ralentissement de l'activité industrielle par tout le pays.

La production du fer laminé et de l'acier a subi, de 1913 à 1914, un abaissement très accentué:

	1913	1914
	Tonnes	Tonnes
Rails . . . . .	506,709	382,344
Charpentes . . . . .	68,048	59,050
Plaques et barres . . . . .	392,340	218,125
	967,097	659,519

En raccourci, pour ce qui est des lingots d'acier, *etc.*, les chiffres de 1914 sont à peu près les mêmes que ceux de 1910, et ceux de 1910 étaient approximativement doubles de ceux de 1905 et quadruples de ceux de 1902.

Il faut envisager une période plus étendue si l'on veut se rendre bien compte du progrès de cette industrie qui a fait l'objet d'expériences industrielles et fiscales. De 1896 à 1911 on a attribué des *bonus* à la production de la fonte et de l'acier, qui se sont élevés à \$7,097,000 sur celle-là et à \$6,706,000 sur celui-ci. Depuis 1896 jusqu'en 1907 on a payé sur le fer en barres des *bonus* d'un total de \$113,000. Entre 1904 et 1913, on a payé \$2,868,000 sur les objets manufacturés en acier. Soit un grand total de \$16,785,000. Pendant longtemps, on a vu cette anomalie d'un tarif encourageant l'importation d'articles pour la production desquels on subventionnait les industries canadiennes. Le tarif a été remanié en vue d'accorder une protection raisonnable à toutes les branches de cette industrie et l'on a supprimé les *bonus*. Pendant l'année 1912, le gouvernement n'en a accordé que pour \$166,750. Il n'en accorda aucun en 1913, quand cette industrie atteignit son plus haut point d'activité.

La production du fer et de l'acier, si importante qu'elle est, n'est cependant qu'une branche d'industrie. On ne pourrait établir au juste la valeur totale des articles fabriqués et employés au Canada, et dont une partie est en métal. Les statistiques douanières accusent, cependant, que le Canada a exporté en 1913 pour près de 14 millions et en 1914 pour \$14,391,000 d'objets en fer et acier fabriqués au pays. Ce total comprenait pour environ six millions de machines agricoles. Ces affaires sont susceptibles d'un très grand développement après la guerre.

En 1914, l'importation du fer et de l'acier était évaluée à \$28,523,000. Le Canada importera probablement toujours des produits du fer et de l'acier, et ces importations augmenteront avec le développement du pays et celui de l'industrie canadienne. On a cependant lieu d'espérer que le rapport ira diminuant entre l'importation et la production nationale dans cette branche.

### LA CONSTRUCTION A MONTREAL

Il y a eu dans la construction à Montréal, durant l'année 1915, une diminution de 50 p.c., relativement à l'année précédente. Et comme, de plus 1914 accusait déjà un ralentissement d'activité sur les quelques années précédentes, la diminution de l'an dernier est encore plus

considérable que n'accuse le rapport de M. Chaussé, inspecteur en chef des bâtiments.

Aux termes du rapport de M. Chaussé, les statistiques de la construction à Montréal comportent l'engagement d'un capital de seulement \$8,511,221, contre \$17,394,244 en 1914; le nombre des permis de construction délivrés a été en 1915 de 2,081, tandis qu'en 1914 il avait été de 3,629.

On remarquera que, si la valeur des constructions exécutées l'an dernier est de moitié moindre que celle des constructions de l'année précédente, le nombre des permis délivrés a diminué dans une proportion beaucoup moindre. Cela vient de ce que, l'an dernier, à l'exception d'une couple d'églises et de quelques magasins, l'on n'a construit que de petits immeubles, alors que les années précédentes, surtout en 1912 et 1913, on avait bâti un nombre considérable de vastes bâtiments; en 1913, notamment, la valeur de la construction nouvelle à Montréal se chiffrait à 27 millions.

Il ne faudrait pourtant pas voir dans la diminution de la construction pendant l'année 1915 un symptôme d'affaiblissement. La situation à Montréal est loin d'être aussi mauvaise que les statistiques de la construction pourraient le faire supposer. Il est bien vrai qu'un dicton affirme que "quand le bâtiment va, tout va", mais il faut se garder de prendre les dictons à la lettre — surtout en matière économique. Et si l'activité dans la construction à Montréal s'est considérablement ralentie l'an passé, c'est sans doute dû, dans une certaine mesure, à ce que les temps ne sont guère propices à des entreprises nouvelles, mais cela est attribuable, dans une bien plus large mesure, à ce que, dans les récentes années de *boom*, la construction a été poussée avec un enthousiasme tel, que les bâtiments qui existaient au début de 1915 étaient bien suffisants pour les besoins de l'année qui vient de finir, eût-elle été la plus prospère que nous ayons jamais eue.

Il était nécessaire, croyons-nous, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur cet aspect de la question, puisqu'une simple statistique semblerait justifier sur la situation à Montréal, un jugement défavorable s'il n'était contredit par d'autres statistiques, notamment celle des douanes, dont on trouvera un aperçu dans une autre colonne.

---

### NOS INDUSTRIES DE GUERRE

---

Le Gouvernement a chargé la Commission économique (Economic and Development Commission), qu'il a nommée récemment, de rechercher les moyens les plus propres à assurer la durée aux industries dont la guerre a provoqué l'établissement au Canada.

M. Lionel Hichens, l'expert anglais en munitions de guerre, dans la lettre ouverte qu'il adressait au moment de rentrer en Angleterre à sir Robert Borden, observait que les commandes du *War Office* avait créé au Canada une industrie qui était instantanément devenue la plus importante du pays, puisqu'elle produit pour environ 300 millions de dollars de munitions de guerre par an et qu'elle fournit du travail à plus de cent mille hommes.

Elle a de plus donné naissance à plusieurs industries secondaires, tel le raffinage du cuivre et du zinc, telle encore la fabrication des bandes de cuivre pour obus, etc.

Le Gouvernement, nous informe-t-on, se préoccupe d'empêcher que ces industries disparaissent lorsque cesseront de nous arriver les commandes de munitions de guerre, encore que l'on affirme en certains quartiers que les bénéfices réalisés dans la fabrication des munitions soient assez élevés pour permettre la destruction de l'outillage dès la paix signée.

Mais, quoique l'on dise que cette guerre-ci sera la dernière, il nous paraît hors de doute que, dès la fin des hostilités, les puissances s'empresseront de refaire leurs approvisionnements de munitions, tout comme si personne n'avait annoncé l'âge d'or de la paix, et ces réapprovisionnements fourniront sans doute du travail pendant quelques années à venir aux usines canadiennes fabriquant des munitions.

Nous avons tout lieu d'espérer, par ailleurs, que la Commission économique sera en mesure, après étude sérieuse, de suggérer les modifications qu'il serait possible d'apporter à l'outillage des usines de munitions afin que celles-ci puissent fabriquer des objets utilisables pour le commerce et l'industrie.

---

### LA GUERRE ECONOMIQUE

---

Il faut nous préparer à continuer sur le terrain économique la lutte qui se livre actuellement sur les champs de bataille, disait le mois dernier au Monument National M. Maurice Damour, chef de la mission commerciale française.

Sans doute. Et nous ne saurions pas plus prévenir la lutte économique de demain, que les Puissances de l'Entente n'ont pu empêcher le conflit européen. Car, non seulement les Allemands font des préparatifs en vue de la reprise des affaires à l'étranger dès la paix faite, mais ils n'ont jamais perdu de vue un seul instant la conquête des marchés, pas même au moment où ils entreprenaient des conquêtes par les armes.

C'est que les Allemands ne séparent jamais la force économique de la puissance militaire. Après leur victoire de 70-71, ils s'annexèrent une partie de la Lorraine très riche en minerai de fer, et l'on sait qu'ils remportèrent par là une victoire sur les Anglais, qui n'avaient pourtant pas pris les armes. Personne n'ignore en effet que c'est cet enrichissement en minerai qui permit à l'industrie allemande de dépasser l'Angleterre dans la production du fer et de l'acier, où la Grande-Bretagne avait été jusque là sans rivale redoutable. Aux termes du traité de Francfort, la France garantissait en plus à l'Allemagne, en matière de commerce, le traitement de la nation la plus favorisée. Et cette faveur douanière qu'elle arrachait sans réciprocité à la France, mit l'Allemagne en mesure de créer chez elle une vie industrielle dont le développement ne laissa pas que de surprendre, d'alarmer ceux qui étaient, au moment de la guerre franco-prussienne, les maîtres du monde dans le domaine de l'industrie.

S'il fallait démontrer que les Allemands ne séparent jamais l'idée de la force économique et celle de la puissance militaire, nous pourrions citer, non pas des économistes — obsédés peut-être par leur spécialisation — mais le général von Bernhardt lui-même, théoricien de l'état-major allemand, qui écrivait récemment: "L'on ne doit pas exagérer l'importance des dommages économiques que la guerre entraîne à sa suite. Il ne faut pas oublier que, si la guerre provoque un ébranlement gigantesque et cause des pertes matérielles, la plupart du temps elle apporte néanmoins au vainqueur les plus grands avantages économiques. Le récent exemple économique de l'Allemagne n'a été rendu possible que par les guerres victorieuses de 1866 et 1870-1871; l'on peut partout observer ce fait, dans l'histoire, qu'un accroissement de puissance politique est la condition même de la prospérité économique, car c'est seulement sous la protection d'une forte puissance politique que se montrent la sécurité et la confiance dont le capital et le travail ont besoin pour se développer" (1).

Sous le titre *L'Après-guerre économique*, M. Delbruck étudie la question dans les *Preussische Jahrbücher* de novembre dernier, que cite l'*Opinion*, de Paris. Quand nos diplomates pensent à la façon dont ils devront organiser la paix future — dit M. Delbruck, qui n'a pas le droit de paraître douter que ce seront les diplomates allemands qui organiseront la paix future — le rôle important qu'y joueront les questions économiques ne leur échappe pas. "Quiconque, poursuit-il, ne veut pas soumettre directement la Belgique se demande si elle pourra et comment elle pourra bien être unie à l'Allemagne au point de vue économique. Pour la France, la question est de savoir si l'on pourra ou non faire passer dans le traité de paix prochain les clauses du traité de Francfort qui nous sont les plus favorables. On discutera d'une façon toute particulière les conditions du futur traité d'alliance économique entre l'Empire d'Allemagne et l'Autriche-Hongrie..."

Oui, comme l'Empire d'Allemagne vaincu ne pourra s'annexer d'aucune façon la Belgique, ni imposer à la France des clauses favorables à l'industrie de l'Allemagne, celle-ci devra se rabattre sur ses Alliés et leur faire consentir des traités de commerce susceptibles d'assurer son plus grand essor économique possible.

Ce ne sera donc pas l'Allemagne seule qui se dressera contre les pays de l'Entente dans la lutte commerciale d'après-guerre, mais bien le groupe Allemagne-Autriche-Hongrie-Turquie-Bulgarie, si cette dernière demeure jusqu'à la fin du conflit aux côtés de ses alliés d'aujourd'hui.

A ce régime de solidarité commerciale contre l'étranger, le parti protectionniste d'Angleterre se prépare à répondre, prenant la succession des partisans du *tariff reform*, qui mènent sans relâche depuis vingt ans une campagne opiniâtre. Leur organe est le *Morning Post*

et le chef du mouvement, sir Arthur Markham. Pour les adeptes de ce nouveau parti, le protectionnisme ne devrait pas se borner à l'Empire britannique, mais s'étendre à tous les pays de l'Entente. "La force, la sécurité, l'indépendance de ce pays, — disait le mois dernier le *Morning Post* — c'est cette fin et nulle autre que nous poursuivons par une politique commerciale vraiment nationale. Et il faut nous unir avec le reste de l'Empire anglais pour trafiquer ensemble, parce que nous désirons préserver l'Empire anglais des attaques insidieuses et redoutables d'un ennemi dangereux et sans scrupule."

Nous voyons par là que le monde entier est en travail de réorganisation économique et que des problèmes de la plus haute importance se posent, devant lesquels nous n'avons pas le droit de rester indifférents

P. S.—Ces notes étaient écrites lorsque nous est tombé sous les yeux l'article suivant du *Mail & Empire* (7 janvier), de Londres, qui entre précisément dans le même cadre:

L'assemblée de la Chambre de commerce anglaise, qui doit avoir lieu prochainement, et à laquelle il sera proposé de former une alliance économique offensive et défensive des puissances de l'Entente contre l'Allemagne et ses alliés, promet les meilleurs résultats. Il est surtout question de restreindre le commerce des côtes de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Russie et peut-être aussi du Japon aux seuls vaisseaux battant le pavillon d'un pays partie à l'Entente et aux navires des nations neutres qui voudront les aider à l'exclusion de tout navire allemand ou autrichien. Cela voudrait dire que seul un navire allié pourrait prendre du chargement dans un port allié pour un autre port allié. Ce plan aurait pour but d'écraser le commerce maritime allemand et l'empêcher de devenir une menace aux intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne.

Voici quelques-unes des propositions qui seront soumises par M. Samuel devant la conférence:

1o La Grande-Bretagne et les Dominions d'outremer inviteront les représentants des puissances de l'Entente à les rencontrer dans une conférence qui aurait pour but de discuter la position de leur commerce après la guerre.

2o Les lois maritimes de la Grande-Bretagne régissant l'attitude de ce pays à l'égard des marines marchandes des autres pays seront complètement modifiées.

3o Aucun navire possédé en tout ou en partie par un citoyen d'un pays ennemi de l'Angleterre ne pourra prendre ou laisser des passagers dans un port anglais ou dans un port de l'Entente. (Cette clause vise surtout les lignes transatlantiques allemandes.)

4o Un droit de dix shillings par tonneau sera perçu sur tout navire possédé en tout ou en partie par un sujet d'une puissance ennemie entrant dans un port anglais, allié ou colonial pour échapper aux périls de la mer.

5o L'établissement sur le territoire des puissances de l'Entente d'agences ou de succursales de compagnies d'armateurs dont le bureau principal sera en Allemagne ou en Autriche sera absolument interdit.

(1) *Notre Avenir*, un volume du général von Bernhardt, dont la traduction de M. Emile Simonnet vient de paraître à la librairie Conard, à Paris.

### Ce que New-York expédie aux alliés

Le marché financier de Londres étant provisoirement fermé à la demande étrangère et même coloniale, New York a depuis la guerre absorbé la presque totalité de nos valeurs nationales, provinciales, municipales et privées. Il y a actuellement, comme on sait, un tel afflux d'or aux Etats-Unis, qu'il fait de ceux-ci un très puissant marché financier. Il est sans doute intéressant de connaître quelle est l'importance des exportations de munitions, matériel, denrées et objets divers que font aux Alliés les Etats-Unis, et qui mettent ces derniers en possession d'immenses quantités d'or.

Rien n'est plus propre à en donner une idée que les statistiques du commerce extérieur des Etats-Unis dressées par la National City Bank, et qui montrent les exportations du port de New York pendant la semaine finissant le 20 novembre dernier.

Du seul port de New York on expédie pour environ un million de dollars par jour d'explosifs, alors que le chiffre total des exportations de matières explosives et de munitions au cours de la semaine ont été en moyenne de plus du double: projectiles chargés, \$1,799,478; poudre sans fumée, \$693,312; fulmicoton, \$512,470; cordite, \$587,000; balles, \$433,683; poudre, \$630,233; autres matières explosives, dynamite comprise, \$696,644. En y ajoutant les obus et autres projectiles non chargés, dont l'exportation s'est chiffrée à \$1,875,324, le total pour les six jours dépasse 7 millions. Si l'on fait entrer en ligne de compte d'autre matériel de guerre, avions, automobiles, cuivre, etc., le total dépasse 2 millions par jour.

Les exportations globales du port de New York pendant la semaine finissant le 20 novembre ont été de \$65,413,454, contre \$19,895,938 pendant la semaine correspondante l'année précédente, et \$13,219,049 pour la même semaine en 1913.

La Grande-Bretagne a été le meilleur client, prenant pour \$20,374,042 de marchandises, contre \$6,358,920 la même semaine en 1914, alors que l'Italie, venant en second, en a pris pour \$8,921,447, contre \$548,664 pendant la semaine correspondante de 1914. Vient en troisième lieu la France, à qui étaient destinées des exportations au chiffre de \$7,907,946, contre \$3,153,412 la semaine correspondante de l'année précédente. La Russie en absorba pour \$4,749,897, contre \$3,204; et la Belgique, qui n'avait rien importé de New York pendant cette semaine en 1914, en reçut pour \$1,309,544.

Les exportations de New York en Grèce ont aussi considérablement augmenté. Pendant les cinq derniers mois de 1914 elles se sont élevées à 8 millions, contre \$500,000 pendant les mois correspondants de 1913, et pendant les neuf premiers mois de 1915, elles ont été de 21 millions, contre un million pendant les mêmes mois de 1913.

Les exportations dans les pays neutres augmentent aussi. Les exportations au Danemark, en Norvège et en Suède, pendant les neuf mois finissant en septembre 1915

se sont chiffrées à 157 millions, contre 30 pendant la période correspondante en 1913, et, pendant les cinq derniers mois de 1914, elles ont été de 60 millions, contre 17 en 1913.

### RECENSEMENT INDUSTRIEL

Le Bureau fédéral du recensement et des statistiques fait en ce moment le recensement des industries canadiennes. Chaque industriel recevra, nous informe-t-on, une feuille sur laquelle il sera prié d'inscrire le chiffre du capital engagé dans son usine ou sa fabrique, le nombre de ses employés, le volume et la nature de sa production. Le Bureau demandera à l'industriel de faire connaître séparément la production normale et celle attribuable aux commandes de guerre.

Les résultats de ce recensement seront utiles à la Commission économique, qui recueille toutes les informations possibles concernant la production et le placement des ouvriers.

L'utilité du recensement industriel sera plus grande encore à l'époque où l'on prépare le développement du commerce extérieur canadien.

### ACCUSE DE RECEPTION

Académie d'Agriculture de France: *Comptes rendus des séances*, année 1915. — *Germany above all* (trad.), par M. E. Durkheim, professeur à l'Université de Paris. — 1815-1915: *From the Congress of Vienna to the War of 1914* (trad.), par M. Ch. Seignobos, professeur à l'Université de Paris. — *Bulletin commercial et industriel suisse*, de Genève. — M. Y. Williams: *Arisaig-Antigonish District*, Nouvelle-Ecosse. — Wyatt Malcolm: *The Oil and Gas Fields of Ontario and Quebec*. — D. D. Cairnes: *Upper White River District, Yukon*. — *Industrial Canada*. — *Monetary Times*. — *The Financial Times*, Montréal. — *Bulletin Municipal*. — *L'Economiste Français*. — *Le Bulletin des Sports*. — *Rapport de la Chambre de commerce de Rotterdam*, 1914. — *Bolletino di Commercio e Industria* de Gênes. — *Relazioni*, Chambre de commerce de Rome. — *The Chamber of Commerce Journal*, de Londres. — *The Chamber of Commerce Journal*, de Yokohama. — *The Japan Magazine*. — *Weekly Bulletin* (Ministère du Commerce). — *Journal of the Canadian Bankers' Association*. — Notices sur la Foire d'Echantillons de Lyon. — *Philippine Trade Review*. — Rapport sommaire de la commission géologique du Ministère des Mines. — *Monetary Times* (No spécial de janvier). — The Boston Chamber of Commerce: *Plan of work for 1916*.

## L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Il est périlleux de nier le mérite des Allemands, bien qu'il faille condamner ce qui est condamnable chez eux, — et qui se voit de reste depuis la guerre. D'ailleurs, diminuer la puissance militaire ou économique de l'Allemagne, n'est-ce pas diminuer encore davantage les Alliés, dont les armées, les industriels et négociants ne pourront avoir raison qu'au prix des plus grands efforts? Et comme la lutte commerciale reprendra, ou plutôt continuera après la guerre, il n'est pas inutile sans doute de jeter de temps en temps quelque lumière sur les méthodes de concurrents aussi redoutables.

C'est pourquoi il nous paraît intéressant de résumer ici un récent article de *l'Humanité*, de Paris:

"Tous ceux qui ont étudié l'industrie allemande rapportent cette saisissante impression: les Allemands ne travaillent pas seulement avec ardeur, mais il y a chez eux une véritable soif de progrès qui les rend réfractaires à toute routine. Il est très rare en Allemagne de voir des procédés de fabrication se transmettre dans une maison de père en fils. Là-bas, au contraire, tous les procédés sont provisoires, ils évoluent continuellement, et l'on ne cesse de travailler à les améliorer ou à les changer en perfectionnant et en transformant l'outillage des usines sans s'arrêter à la dépense."

Sait-on comment l'Allemagne a créé son industrie des matières colorantes, dont elle s'est fait un monopole, bien que les couleurs dérivées du goudron aient été trouvées en France? En France, on n'a pas su tirer parti de ces découvertes de laboratoire, tandis que les Allemands, ayant à leur disposition des milliers de chimistes, ont entrepris des expériences innombrables.

"La plus grande partie de ces travaux est stérile. Une seule usine allemande découvre quinze cents colorants nouveaux dans l'année; sur ce nombre, elle n'en met guère qu'une dizaine dans le commerce... Dans l'usine dont nous parlons, il y a cent quatre-vingt-dix chimistes occupés exclusivement à chercher de nouveaux produits: leurs travaux coûtent à la société 700.000 francs par an."

Une société comme la Badische-Anilin, en mettant au point la fabrication industrielle de l'alizarine, a ruiné la culture de la garance, et tous les pantalons rouges que portaient naguère les soldats français ont été teints avec des produits allemands. Une grande découverte allemande est celle de l'indigo artificiel.

"Pour obtenir industriellement l'indigotine, il fallait se procurer à bon compte trois produits: l'anhydride sulfurique, le chlore liquide et l'alcali. La Société devait donc créer trois industries pour en établir une quatrième. Pour y arriver, elle travailla pendant dix-sept ans et dépensa 22 millions 1/2 de francs avant d'avoir réalisé un centime de bénéfice."

C'est avec la même méthode, la même ténacité, l'audace et largeur de vues, que l'armée des chimistes allemands a poursuivi ses recherches dans les autres domaines de l'industrie. Mais ce n'est pas tout de fabriquer, il

faut vendre. Pour cela les chimistes allemands se transformèrent en représentants visitant, dans le monde entier, la clientèle. L'Allemand ne néglige aucun détail, et en même temps il voit grand.

"C'est ainsi que la distillation de la houille a pris en Allemagne une extension gigantesque. La production du goudron dans le bassin rhénan était en 1902 de 94.000 tonnes; dix ans plus tard elle était de 500.000 tonnes; elle s'éleva à 1 million de tonnes pour le pays tout entier."

Ces quelques indications suffisent à démontrer, croyons-nous, qu'une fois la victoire militaire remportée, les Alliés devront encore faire face à un redoutable adversaire dans la conquête des marchés du monde.

## SEANCE DU CONSEIL

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi après-midi 24 novembre 1915 sous la présidence de M. Frank Pauzé.

Présents:—MM. Ludger Gravel, 1er V.-P.; Rod. Bédard, Secrétaire; Adélar Fortier, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Jos. Fortier, Léon Gagné, Jr., J.-E.-C. Daoust, membres du conseil.

Assistaient également:—MM. Alex. Charette, J.-T. Armand, Dr. J.-C. Poissant, L.-M. Cornellier, Lambert de Roode, Léon Lorrain, Secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 17 novembre.

Des demandes de renseignements sont faites à la Chambre. Le secrétariat a répondu à quelques-unes; d'autres sont communiquées à des membres de la Chambre ou au Bureau municipal.

**BUREAUX DE PLACEMENT.**—Mme E. St. John Wileman invite le président et les membres de la Chambre à une réunion qui aura lieu le jeudi soir 2 décembre, au Y. M. C. A. rue Drummond, et où seront discutées les questions suivantes: Placement, chômage, distribution et efficacité du travail, meilleures méthodes pour l'assimilation des immigrants, placement des soldats de retour de la guerre et des ouvriers en munitions mis en disponibilité après la signature de la paix, développement et l'enseignement technique et industriel.

Le conseil engage M. le président à se rendre à cette invitation afin de représenter la Chambre.

**L'EXPANSION DU COMMERCE.**—M. A.-H. Hardy communique au conseil un mémoire dans lequel il exprime l'opinion que, dans l'intérêt du commerce, il serait désirable que les marchands de la province fassent des voyages périodiques à Montréal, et il demande si la Chambre pourrait faire quelque chose pour les y encourager.

Le conseil en réfère à la commission de l'expansion du commerce.

**POUR LES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO.**—Le Comité central de l'A. C. J. demande des

souscriptions en faveur des Canadiens-français d'Ontario.

Le conseil en réfère à la commission des finances.

**LIGUE DU PROGRES CIVIQUE.**—Le secrétaire adjoint donne lecture du rapport suivant:

“Pour répondre au désir que lui en avait exprimé le conseil, M. Frank Pauzé a représenté la Chambre de commerce à la réunion de la Commission de la conservation tenue à Ottawa, le vendredi 19 novembre 1915, dans l'objet de créer la Ligue du progrès civique du Canada (“The Civic Improvement League of Canada”).

“Un comité provisoire a été formé, ayant pour président sir John Willison, de Toronto, et pour vice-président, le président de la Chambre de commerce du district de Montréal. Ce comité provisoire préparera un projet de constitution, conformément aux suggestions faites à Ottawa, et fera, de concert avec la Commission de la conservation, les démarches nécessaires en vue d'organiser un congrès national au mois de janvier prochain.”

M. le président explique que la réunion d'Ottawa n'était que les préliminaires du congrès qui aura lieu en janvier prochain et que, par conséquent, il ne peut donner un compte-rendu des délibérations, qui n'ont pas été communiquées à la presse.

**LES PASSAGES A NIVEAU.**—M. Léon Gagné réitère sa suggestion que la Chambre de commerce prie le gouvernement fédéral de garantir une émission de 5 millions du Grand-Tronc.

M. le président promet que la question sera mise à l'étude à la prochaine séance de la commission des finances.

**LE ROLE DES BANQUES.**—M. J.-N. Cabana attire l'attention du conseil sur deux articles parus dans le dernier numéro du *Bulletin* de la Chambre (novembre), l'un à propos de l'emprunt national, l'autre sur le rôle des banques: Ce sont, dit-il, deux articles intéressants et qui se touchent sur plus d'un point. Et M. Cabana profite de l'occasion pour faire quelques remarques. Les banques, dit-il, ont déjà souscrit une bonne partie de l'emprunt national. Et c'est excellent. Car c'est autant d'argent qui est jeté dans la circulation et qui sera remplacé, dans le trésor des banques, par des valeurs du Gouvernement. Les banques canadiennes, ajoute M. Cabana, ont trop souvent servi à commanditer la construction de chemins de fer ou d'usines, au lieu de prêter les épargnes à l'industrie, afin de développer la production, et au grand commerce, afin d'activer la distribution, — ce qui est, au dire des économistes les plus autorisés, le rôle véritable des banques.

La Chambre de commerce pourrait peut-être demander, suggère M. Cabana, à l'Association des banquiers de commanditer un peu moins et de contribuer un peu plus au développement de l'industrie.

M. le président félicite M. Cabana d'attirer l'attention sur le *Bulletin* et de traiter un sujet qui n'est pas assez

souvent discuté à la Chambre de commerce. M. Pauzé invite M. Cabana à faire bientôt une causerie sur les banques; et il espère que les banquiers y viendront et exprimeront leurs opinions.

**LE PRIX DU BEURRE ET DES OEUFS.**—M. Adélar Fortier soumet au conseil de la Chambre un important mémoire sur ce sujet. Lorsque nous importons des Etats-Unis, expose-t-il, du beurre et des oeufs, nous payons des droits de douane de .14c par livre de beurre et de .03c par douzaine d'oeufs, plus une taxe de guerre de 7½%. Or, à l'heure actuelle, nous ne manquons ni de l'un ni de l'autre de ces produits au Canada, et cependant le prix en est plus élevé qu'aux Etats-Unis. Les cours à Montréal semblent déterminés par les prix des Etats-Unis auxquels on ajoute les droits de douane. Ces droits de douane, dont l'existence donne lieu à des spéculations préjudiciables au consommateur, ne servent même pas à protéger le producteur, puisque celui-ci n'a à vendre actuellement ni beurre ni oeufs, et qu'à l'époque de la production, les prix de ces denrées aux Etats-Unis sont toujours au moins aussi élevés qu'au Canada.

C'est pour ces raisons que l'ancien président de la Chambre de commerce soumet au conseil qu'il serait de l'intérêt et des producteurs et des consommateurs canadiens que le Gouvernement abolisse sans retard les droits de douane frappant le beurre et les oeufs provenant de tous les pays.

M. le président remarque que la question est importante et urgente, et le conseil en réfère à l'Exécutif de la Chambre et aux commissions de l'agriculture et des beurre et fromage.

**PROPOSITION D'UN NOUVEAU MEMBRE.**—M. Alfred Larose, pharmacien, 1101 Avenue Mont-Royal, est proposé comme membre de la Chambre de commerce par M. L.-M. Cornellier.

Et la séance est levée.

---

## LA DEFENSE COMMERCIALE

Une dépêche de Londres porte que le *Foreign Office* vient d'ouvrir un nouveau bureau qui, placé sous son autorité, s'appellera “The Foreign Trade Department”. Ce nouvel organe de défense commerciale mettra en vigueur les nouveaux pouvoirs conférés par le Parlement et aura pour objet d'empêcher les personnes ou firmes ennemies établies en pays neutres de commercer en Grande-Bretagne. La direction du nouveau service a été confiée à M. Laming Worthington, député de Colchester, vice-président de la *National Unionist Association*.

# BANQUE D'HOCHELAGA

Quarante-unième rapport annuel

1874 - 1915

## RAPPORT DES DIRECTEURS

soumis à la quarante-unième assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelaga, tenue au bureau-chef de la Banque à Montréal, samedi le quinziesme jour de janvier 1916, à midi.

Messieurs,

Vos directeurs ont l'honneur de vous soumettre leur rapport sur les opérations de la Banque, pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1915:—

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES

30 novembre 1915

### CREDIT

Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1914 .....	\$ 43,175.93
Profits de l'année finissant le 30 novembre 1915, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts perçus d'avance sur escomptes, et Réserves pour créances douteuses et mauvaises .....	530,237.24
	<u>\$573,413.17</u>

### DEBIT

Dividende payé le 1er mars 1915 .....	\$90,000.00
Dividende payé le 1er juin 1915 .....	90,000.00
Dividende payé le 1er septembre 1915 .....	90,000.00
Dividende payable le 1er décembre 1915 .....	90,000.00
	<u>\$360,000.00</u>
Porté au fonds de pension des employés .....	5,000.00
Réserve pour dépréciation sur placements .....	120,000.00
Taxe de guerre sur la circulation des billets de la Banque, au 30 novembre 1915 .....	28,800.40
Amortissement du mobilier .....	18,990.69
Balance au Crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1915 .....	40,622.08
	<u>\$573,413.17</u>

BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général.

J. A. VAILLANCOURT, Président.

### DISCOURS DU PRESIDENT

Les profits nets de l'année se sont élevés à \$530,237, contre \$566,614 pour l'année précédente, soit une diminution de \$36,377. Les bénéfices représentent 13.25% sur le capital payé de la Banque et 6.88% sur le total du Capital et de la Réserve. A même les bénéfices \$360,000 ont été distribués en dividendes aux actionnaires; \$28,800 ont été versés au Gouvernement comme taxe de guerre sur la circulation des billets de la Banque; \$18,990 ont été mis de côté pour l'amortissement des installations et du mobilier dans les succursales de la Banque; \$5,000 ont été portés au fonds de pension des employés et \$120,000 ont été mis de côté comme réserve pour couvrir la baisse temporaire des valeurs d'Etat et des débetures municipales possédées par la Banque. Comme la presque totalité des autres Banques en Canada, nous avons vu depuis le milieu de l'année 1914 nos dépôts d'épargne augmenter, en même temps que les demandes de crédit pour des fins commerciales allaient en diminuant, avec ce résultat que les intérêts à payer sur les dépôts allaient en augmentant, tandis que les revenus diminuaient par suite d'un ralentissement très sensible dans les affaires. De plus, et malgré que les bénéfices pussent en être affectés, la Banque, depuis le début de la guerre, a maintenu une encaisse en or et billets du Dominion plus forte que par le passé, tout en donnant à ses prêts une forme plus liquide quoique moins rémunératrice.

La comparaison entre les chiffres des bilans des années 1914 et 1915 indique les changements suivants: — La circulation des billets de la Banque accuse une augmentation de \$2,230; les dépôts ne portant pas intérêt ont diminué de \$212,100, mais les dépôts d'épargne ont augmenté de \$1,842,554, soit une augmentation totale des dépôts de \$1,630,454, ce résultat est certainement satisfaisant, et si l'on se reporte à l'année 1913, on constate une augmentation totale des dépôts de \$2,818,314, ce qui indique un progrès marqué dans les affaires de la banque.

Du côté de l'actif, l'encaisse en or et billets du Dominion s'élève à \$3,218,291, soit une légère augmentation sur les chiffres de l'année dernière. Cette forte encaisse ajoutée aux prêts remboursables à demande qui sont garantis par des obligations et valeurs de bourse, et dont le total s'élève à \$1,684,000 contre \$340,977 en 1914, a beaucoup augmenté l'actif liquide de la Banque qui s'élève maintenant à \$9,815,070 contre \$8,312,159 en 1914. Nos prêts et escomptes courants

s'élèvent à \$2,810,051 contre \$23,572,496 en 1914, soit une diminution de \$762,445. Cette diminution provient premièrement du ralentissement des affaires commerciales, et ensuite des excellentes récoltes qui, grâce aux prix élevés des denrées alimentaires ont permis à de nombreux clients des districts ruraux d'acquitter leurs emprunts aux banques. Aucune demande légitime et raisonnable de la clientèle de la Banque n'a été refusée. Le montant de nos prêts aux corporations municipales ou scolaires et aux fabriques s'élève à \$1,323,705 soit une augmentation de \$381,422 sur l'année 1914. Le compte "Edifice de la Banque" accuse une augmentation de \$213,476 qui provient d'achats et de constructions pour les bureaux de la Banque. Le local où les actionnaires sont aujourd'hui réunis a été acheté par la Banque dans le cours de l'année écoulée et cette transaction mérite d'être signalée, car elle a permis à l'assemblée annuelle des Actionnaires d'être tenue pour la première fois dans un édifice appartenant à la Banque. Le choix d'un site pour y fixer d'une façon permanente la demeure de la Banque était une question difficile qui se trouve résolue d'une façon qui, si nous en jugeons par les commentaires favorables qui sont venus de toutes parts, rencontrera l'unanime approbation des actionnaires; outre que l'édifice est l'un des plus beaux de Montréal, le site est unique et répond parfaitement aux demandes de la clientèle. Les conditions d'achat, en plus qu'elles étaient favorables, permettaient à la Banque de ne pas immobiliser immédiatement un montant considérable d'argent et d'attendre que la situation monétaire générale fut plus avantageuse. Dans quelques années, à l'expiration des baux, les bureaux de la Succursale Montréal seront amenés au premier étage de l'édifice de la Banque.

La Succursale régulière de la Banque à Charette Mills, Qué., ainsi que la Sous-Agence de St-Philomène, Qué., ont été fermées dans le cours de l'année; et la Sous-Agence de Chambly a été convertie en Succursale régulière; la Succursale régulière de St-Paul l'Ermitte, Qué., a été organisée en Sous-Agence.

Toutes les Succursales ainsi que le Bureau-Chef ont été dûment inspectés dans le cours de l'année fiscale écoulée.

Vos directeurs désirent marquer leur appréciation du dévouement et du zèle qui ont été manifestés par les officiers et les employés de la Banque et reconnaître que leur travail et leur coopération ont grandement contribué aux résultats obtenus.

# BANQUE D'HOCHELAGA

41e rapport annuel

## BILAN

30 novembre 1915

### PASSIF

Capital versé . . . . .	\$ 4,000,000.00	
Fonds de Réserve . . . . .	3,700,000.00	
Dividendes impayés . . . . .	3,699.92	
Dividende payable le 1er décembre 1915 . . . . .	90,000.00	
Balance au compte de Profits et Pertes . . . . .	40,622.08	
		\$ 7,834,322.00
Billets de la Banque en circulation . . . . .	\$ 3,321,302.00	
Dépôts ne portant pas intérêt . . . . .	3,926,681.30	
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accru jusqu'à la date de l'état . . . . .	18,997,255.27	
Balances dues aux Banques et aux Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger . . . . .	180,005.00	
Balances dues à d'autres Banques au Canada . . . . .	207,297.86	
Acceptations de lettres de crédit . . . . .	49,010.50	
		26,681,551.93
		\$34,515,873.93

### ACTIF

Or et autres espèces monnayées . . . . .	\$ 360,561.72	
Billets du Dominion . . . . .	2,857,730.00	
		\$ 3,218,291.72
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances et, garantie de la circulation . . . . .		166,473.10
Billets des autres Banques . . . . .		251,446.00
Chèques sur autres Banques . . . . .		978,981.43
Balances dues par d'autres Banques au Canada . . . . .		133,622.32
Balances dues par des Banques et des Correspondants étrangers . . . . .		728,279.84
		\$5,477,094.41
Valeurs des Gouvernements fédéral et provinciaux du Canada (au prix du marché) . . . . .	687,139.74	
Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes (au prix du marché) . . . . .	1,640,259.66	
Obligations de chemins de fer, débetures et actions (au prix du marché) . . . . .	325,976.33	
		2,653,375.73
Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débetures et actions . . . . .		1,684,600.14
		\$ 9,815,070.28
Prêts aux corporations municipales, paroissiales et scolaires . . . . .		1,323,705.27
Autres prêts courants et escomptés en Canada (déduction faite des intérêts perçus d'avance au montant de \$121,221.12) . . . . .		21,260,373.13
Créances en souffrance, déduction faite des pertes possibles . . . . .		225,973.23
Engagements pris par clients en raison de lettres de crédit . . . . .		49,010.50
Immeubles autres que les édifices de la Banque . . . . .		178,133.82
Hypothèques sur des Immeubles vendus par la Banque . . . . .		58,958.30
Edifices de la Banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements et hypothèques . . . . .		1,412,951.32
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent . . . . .		191,698.01
		\$34,515,873.93

BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général.

J. A. VAILLANCOURT, Président.

### CERTIFICAT DES AUDITEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque d'Hochelaga:—

Que nous avons contrôlé la caisse et vérifié les valeurs de la Banque au Bureau Principal, le 30 novembre 1915 et à une autre date, tel que requis par la Section "56" de l'Acte des Banques, et que nous avons constaté que le tout concordait avec les entrées respectives dans les livres de la Banque, et que nous avons aussi, dans le cours de l'année écoulée, fait l'examen des comptes de quelques unes des principales succursales;

Que nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés, et que, dans notre opinion, les transactions de la Banque dont nous avons eu connaissance étaient dans les limites de ses pouvoirs;

Que nous avons examiné les livres au Bureau-Chef, et comparé le Bilan ci-dessus avec ces livres et les rapports certifiés des Succursales, et que, dans notre opinion, et au meilleur de notre connaissance d'après les renseignements qui nous ont été donnés et tel qu'indiqué par les livres, il est rédigé de façon à démontrer fidèlement et exactement l'état des affaires de la Banque.

Montréal, 17 décembre, 1915.

S. ROGER MITCHELL, C. A.,  
de la Société Marwick, Mitchell, Peat & Company  
Auditeur.

GEO. GONTHIER, L. I. C.,  
de la Société Gonthier & Midgley.  
Auditeur.

# Le Garage Laurier Limité

375, rue ONTARIO Est

Entre St-Hubert et St-Denis.

Garage moderne entièrement à l'épreuve du feu.

Ouvert jour et nuit. Auto de remorquage. Réparations de toutes sortes exécutées rapidement par des experts et à des prix raisonnables.

Stock complet d'accessoires d'automobiles et de chaloupes à gazoline.

## Automobiles à louer

Plusieurs autos de tourisme ainsi que des limousines pour baptêmes, mariages et parties de théâtre. Chauffeurs en uniformes.

Téléphone EST 2480.

**CREME A LA GLACE**  
**CREME**  
**BEURRE**

**Montreal Dairy Company**  
LIMITED

290  
Avenue Papineau  
Montreal

# MONTREAL TRAMWAYS CO.

## Horaire du service suburbain 1914-15

### LACHINE

De Bureau de Poste.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
De Lachine.	20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
	10 min. Service de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
	20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.

### SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul	10 min. Service de 5.20 a.m. à 7.40 a.m.
	20 min. Service de 7.40 a.m. à 4.40 p.m.
	10 min. Service de 4.40 p.m. à 8.40 p.m.
	20 min. Service de 8.40 p.m. à 8.00 p.m.
	30 min. Service de 8.00 p.m. à 11.20 p.m.
Char pour Henderson seulement . . .	12.00 a.m.
Char pour St-Vincent de Paul . . .	12.40 a.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.10 a.m.
	20 min. Service de 8.10 a.m. à 5.10 p.m.
	10 min. Service de 5.10 p.m. à 7.10 p.m.
	20 min. Service de 7.10 p.m. à 8.30 p.m.
	30 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit
Char de Henderson à la rue St-Denis . . .	12.20 a.m.
Char de St-Vincent à la rue St-Denis . . .	1.10 a.m.

### CARTIERVILLE

De Snowdon Jct.	20 min. Service de 5.20 a.m. à 10.40 p.m.
	40 min. Service de 10.40 p.m. à 12.00 minuit
De Cartierville.	20 min. Service de 5.40 a.m. à 11.00 p.m.
	40 min. Service de 11.00 p.m. à 12.20 a.m.

### DE LA MOTAGNE

De l'Ave du Parc et Mont-Royal.	20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.00 minuit
De l'Ave Victoria.	20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.20 a.m.
De l'Ave Victoria à Snowdon.	10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.50 p.m.

### BOUT DE L'ILE

80 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
---

### TETRAULTVILLE

15 min. Service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 min. Service de 9.00 a.m. à 2.30 p.m.
15 min. Service de 2.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. Service de 7.00 p.m. à 8.30 p.m.

### POINTE AUX TREMBLES

15 min. Service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 min. Service de 9.00 a.m. à 2.30 p.m.
15 min. Service de 2.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. Service de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.
10 min. Service de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.

Téléphone Bell Est 880

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans charge extra, **AUX PLUS BAS PRIX.**

Ordres par téléphone promptement exécutés.

1981 St-Denis. St-L. 8419  
A. DUFORT.

2115 Châteaubriand. St-L. 5254  
A. BEAUDOIN.

## DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de

**BOIS ET CHARBON**

de toutes sortes.

PAILLE, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

998, Boulevard St-Laurent

TRINITY

ART - LARUE, C.A., L.I.C.  
Chartered Accountant  
Comptable licencié

EUGENE TRUDEL  
L.I.C.

## LaRue & Trudel

COMPTABLES - AUDITEURS

LaRUE, TRUDEL & PICHER

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

EDIFICE DOMINION

126 rue St-Pierre - Québec

Tél. Main 4912

## P. A. GAGNON

Comptable Licencié  
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Eugène Prévost  
L.I.C.

Rodolphe Bédard  
L.I.C.

## Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,  
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques  
Chambre 506. Tél. Main 1056

## Alex Desmarteau

Comptable auditeur

spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES  
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est  
MONTREAL

Tél. Main 2285

## Ernest St. Amour

Comptable et Liquidateur de Faillites.

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL

Téléphone Bell Main 3570.

## L. A. CARON

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et des Auditeurs  
de la Province de Québec.

— 0 —

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

J. B. Gratton, Eug. Gullbault, gérant,  
Res. 494 Sherbrooke Est Res. 717a St André  
Tél. Est 774. Tél. Est 2441

## J. B. GRATTON, Limitee

ENTREPRENEURS-GENERAUX

Ateliers: 600 rue Labrecque Tél. Est 1508

M. Gratton s'occupe  
d'expertises et d'évaluations.

Rich. Jenkinson

H.H. Beaulieu

J. G. Duhamel

TEL. MAIN 7575.

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS AUDITIONS, ETC.

92 rue Notre-Dame Est, MONTREAL.  
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"

## JOS. BRUNET LIMITÉE

Manufacturier et Importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,  
MONUMENTS, ETC.

675, Chemin de la Côte des Neiges,  
Tél. Bell Up 1466 MONTREAL

## C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

Edifice Board of Trade, Montreal

## RAMSAY & KELLY

Materiaux de Construction

Chaux, Briques, Sable, Gravois, Couleurs  
& Mortier, etc.

Plâtre et Ciment à Mur "PARISTONE"

Coin Durocher & C.P.R. Track

MONTREAL

Tel. Rockland 1555 Tel. St-Louis 1501

## H. Beauregard

Entrepreneur Général

Edifice "Power," 83, Craig Ouest

MONTREAL

TEL. MAIN 735

## Joseph Fortier LIMITEE

Fabricant—Papetier

Travaux de Comptabilité, formules en fonds et sur  
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,  
Reglure et Reliure

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell, Main 444

## J. D. CAMIRAND, Ltd.

149, rue St-Paul ouest, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS  
de

Cuivre, Nickel, Argent, Or, Lampes électriques  
portatives, Lampes de voitures, etc. Horloges,  
Bronzes, et Marchandises de Fantaisie, de toutes  
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons

Phone: Bureau, Main 675

Manufacture, Main 2873

# BANQUE DE MONTREAL

Etablie en 1817

Capital payé, \$16,000,000

Surplus, \$16,000,000  
Total de l'actif, \$302,980,554.

Profits indivisibles, \$1,293,952

BUREAU DE DIRECTION:

Président: H. V. MEREDITH, Ecr.

E. B. Greenshields, Ecr.

Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O.

A. Baumgarten, Ecr.

Sir William Macdonald

C. B. Gordon, Ecr.

Wm. McMaster, Ecr.

R. B. Angus, Ecr.  
Hon. Robert Mackay  
C. H. Hosmer, Ecr.

H. R. Drummond, Ecr.

D. Forbes Angus, Ecr.

Bureau-chef: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, L.L.D., gérant-général.

A. B. Braithwaite, asst gérant-général.

Succursales et Agences: { Partout en Canada et à Terre-Neuve;  
à Londres, Angleterre  
et New-York, Chicago et Spokane, aux Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE TRANSIGEES.

# BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000.00 Capital payé, \$4,000,000.00 Fonds de réserve \$3,700,000.00

TOTAL DE L'ACTIF AU DELA DE - - - \$33,500,000.00

Directeurs: J. A. Vallancourt, Ecr., président; Hon. F. L. Bélue,  
vice-président; A. Turcotte, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; A. W. Bonner,  
Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. A. Larocque, Ecr.

Beaudry Lemay, Gérant-Général; P. G. Leduc, Gérant; P. A. La-  
vallée, Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal: MONTREAL.

28 Bureaux de Quartier

117 Succursales au Canada

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS:

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon, Londres, Bruxelles.—Comptoir Na-  
tional d'Escompte de Paris, Paris, Londres, Bruxelles.—Crédit Indus-  
triel et Commercial, Paris, Londres.—Société Générale, Paris et Suc-  
cursales.—Banque de Paris et des Pays Bas, Paris.—Anglo Foreign New York.—First National Bank, Boston.—Philadelphia National Bank  
Banking Co., Londres.—Banca Commerciale Italiana, Rome, Gênes.—Philadelphia.  
Banco di Napoli, Naples.—Banque Commerciale, Bâle.—Deutsche Bank,  
Berlin.—Commerzund-Disconto Bank, Hambourg.—Banque Impériale et  
Royale des Pays Bas Autrichiens, Vienne.—Boehmische Union Bank,  
Rotterdam.—Banque de Rotterdam, Rotterdam.—Incasso Bank, Amster-  
dam.—Merchants National Bank, New York.—National City Bank  
—First National Bank, Boston.—Philadelphia National Bank



# La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

CETTE BANQUE

Capital versé - - - \$7,000,000  
Réserve et profits indivis - 7,245,140

Bureau chef: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,  
Président, Vice-Président.

Thos. Long, Andrew A. Allan, F. Robertson  
Alex. Barnett, C. C. Ballantyne, G. L. Cairns  
F. Orr Lewis, A. J. Dawes, A. B. Evans

F. Howard Wilson

E. F. Hebdon, Gérant-général.

T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp.  
en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine  
Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard  
Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672  
rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique.

Transige des affaires de Banque en gé-  
ral. Emet des Crédits Commerciaux, négociables  
en Chine, au Japon, et autres pays étrangers.  
Emet des Lettres de Crédit pour voyageurs  
valables dans toutes les parties du monde.  
Emet des mandats payables, sans charge dans  
toutes les Banques du Canada.

Ayant 206 succursales réparties entre l'At-  
lantique et le Pacifique, nos facilités pour la  
transaction des affaires ne sauraient être sur-  
passées.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant  
et l'intérêt alloué au plus haut taux courant.

# ECOLES DU SOIR

Les écoles gratuites du soir, sous le contrôle du gouvernement, sont ouvertes à Montréal  
et à Québec, du premier octobre au premier mars chaque année.

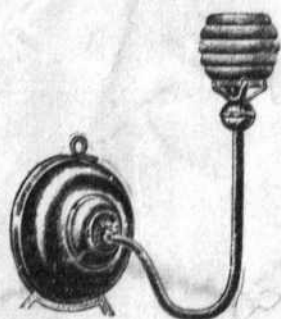
## Montreal et Banlieue

Les écoles sont sous la direction de M.  
J. Bergeron, 119, rue Mentana.

## QUEBEC

Les écoles sont sous la direction de M. l'abbé  
Th. G. Rouleau, principal de l'Ecole  
Normale Laval.

On y enseigne le Français, l'Anglais, le Calcul, l'Ecriture et la Comptabilité.



La  
Veilleuse . .  
"MONTREAL  
BEAUTY"

est employée pour les passages, les chambres de malades, etc., éclaire toute une nuit pour  $\frac{1}{4}$  de cent, ne fait ni fumée ni odeur et brûle l'huile de pétrole ordinaire. Prix: 90 cts chaque, 10 cts extra par malle. Par quantité, prix spécial.

Ressort de porte automatique, depuis \$5.50.

Articles de cuisine en aluminium, émaillés, électriques ou en fer: une spécialité.

**L. J. A. SURVEYER** Ltée

52 Boulevard Saint-Laurent,

2ème porte de la rue Craig

## Graines de semence

Arbres d'ornementation

Arbres fruitiers,

Arbrisseaux à

fruits et à fleurs,

Rosiers vivaces, Etc.



### CATALOGUE GRATIS

Un Jardinier paysagiste expert est attaché à l'établissement.

#### Conseils Gratis

Articles pour volailles. Ecailles d'huîtres, remèdes, gravier, os broyés, moulins à broyer les os, etc., etc. Pamphlet spécial pour ces articles gratis sur demande.

**HECTOR L. DERY**

21 RUE NOTRE-DAME EST

Tél. Main 3036

MONTREAL

Essayez une caissette de notre fameuse

# Frontenac

l'égale des meilleures Bières importées

**ETIQUETTE BLEUE** "SPECIAL," la reine des Bières Canadiennes.

**ETIQUETTE ROUGE** "STANDARD," la Bière des Familles Canadiennes.

**ETIQUETTE BRUNE** "TRIANON," une Bière brune, forte, nutritive.

BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL



## BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 Place d'Armes,

MONTREAL.

Agents demandés dans tous  
les districts non représentés.